

Les aides pour faire face à la crise

N° 161 mai 2020 - 250 fdp

le pays

magazine

**Usine de crevettes :
Précautions
maximales**

**Un tuto
pour coudre
son masque**

La vie au temps du Covid-19





PÂRÂ NÔ RÉ GÈVE YÈ TÂWAI

KÉ NÂÂ PÈII-RÉ YÈ BÖRI KÂMÖ

Naki gèré tōmâ rô pwafa
rha kâmö tō xè-rîa né rha dà



Vèrî pârâ kôwi xè-rua
xé-ré ka wîl na pèii-ré rô-i



NÔ YÈ BA



Gâa pârâ kôwi-ré xè-rua
20 rha kâmö pèemèèxa

MÂ



Pè rha gel hydroalcoolique
pè gâa pârâ
kôwi xè-rua xe-ve



«1 Rha dà
né dèxâ
kâmö

Tô ka tô mwâa
î né rha kâmö



Kwa yè tuuî
némèè-ve



Pu té nâa béeâ-ve
rô néwâ-ve



Virai radè ké
wè pè xe-ve



Kwa yè baa mâ tuuî
kôwi xè-rua xe-ve

Sommaire

Photo Yves Thévenet

Le pays n°161 mai 2020

> **Le magazine Le Pays est disponible en kiosque à Nouméa et sur abonnement partout dans le monde !**

Vous désirez recevoir Le Pays chaque mois, abonnez-vous :
Le Pays, B.P. 350, 98833 Voh (Vook), en joignant votre règlement (2 750 FCFP pour 11 numéros).
Pour la métropole : 47 euros ou 5 500 FCFP



04

> **04**

Actualités

Les mesures pour faire face au Covid-19



15

> **15**

Actualités

Une plateforme pour les produits frais



16

> **16**

Actualités

La Fédération Alliage toujours aux côtés de personnes âgées



20

> **20**

Portfolio

Les nudibranches, aux mille couleurs



24

> **24**

Économie

Sopac : précautions maximales



32

> **32**

Initiative

Femmes entrepreneuses et solidaires

Le pays n°161 mai 2020
magazine

ISSN 1778-9389
Publication mensuelle Province Nord
Éditée par Cordyligne.com Société d'édition
B.P. 350 - 98833 Vook (Voh)
Directrice de la publication : Sabine Jobert
Tél. : 75.35.74

Email : lepays@canl.nc
Rédaction : Sabine Jobert
Ont collaboré à ce numéro : Yves Thévenet (Portfolio), centre mère-enfant, Samuel Bernard avocat à Koonh.
Crédits photos : Yves Thévenet, KNS, Sabine Jobert.

Maquette et mise en page : CléoCréations - Poindimié
Impression : Artypo

Editorial

Les employés de l'usine de conditionnement de crevettes de la Sopac ont l'habitude de porter des masques et de faire très attention au respect des règles d'hygiène. Les aides à domicile sont également rompus au fait de porter des gants et une blouse. Mais ne pas se faire la bise pour se dire bonjour, ne pas se rapprocher, voilà qui bouscule les habitudes ! Lors de la réunion des maires à la province Nord, chacun a émarginé la feuille de présence avant de se laver les mains au gel hydro-alcoolique. Il a fallu trouver le moyen de ne faire entrer que 50 personnes dans l'hémicycle de la province Nord afin de respecter la distanciation en vigueur. Mais tout le monde s'est entendu pour prendre toutes les mesures pour préserver la santé de chacun, notamment pour nos enfants qui reprennent le chemin de l'école.

Nombreux sont ceux qui à ce jour s'inquiètent pour la pérennité de leur activité professionnelle. Votre magazine vous propose tous les contacts pour orienter au mieux vos démarches.

Les agriculteurs et tous ceux qui produisent de la viande ou des fruits et légumes comptent aujourd'hui plus que jamais sur les consommateurs calédoniens pour faire tourner l'économie locale et acheter leurs produits, désormais recensés sur une nouvelle plate-forme en ligne.

La crise liée au Covid-19 va-t-elle nous conduire vers un nouveau modèle économique, social, environnemental, un monde qu'il va falloir inventer ?

Covid-19 : faire face

Avec le réseau des dispensaires et trois sites de prélèvements dans les hôpitaux du Nord, les services de santé se sont organisés dès la fin février pour faire face à toute épidémie.



A l'entrée du Pôle sanitaire, une infirmière questionne les patients qui se présentent et les orientent. Un circuit « Covid » a été identifié.

« **N**ous avons déjà reçu une partie des 500 000 masques que nous avons commandés » explique Jean-Claude Athéa, directeur de la santé de la province Nord. « Dès le début de la crise, nous avons pu équiper le personnel de nos dispensaires grâce à notre stock stratégique. Nous avons quelque 30 000 masques chirurgicaux et 8 à 10 000 masques FFP2. Il y avait aussi un stock dans chacun des dispensaires ainsi qu'un respirateur par structure. Nous avons commandé cinq respirateurs en plus, qui pourront pallier toute défaillance d'un appareil ou venir en soutien au Pôle sanitaire du Nord. » L'ensemble des professionnels libéraux, ambulanciers, infirmiers libéraux, services d'aide à domicile, personnel des maisons de retraite... ont dans un premier temps été équipés par la Direction des affaires sanitaires de la Nouvelle-Calédonie. « Nous leur avons également fourni sur notre stock

des masques. Des équipements ont été donnés aux enseignants qui assurent la prise en charge des enfants des personnels mobilisés. »

Une réserve sanitaire

Alors que les dispensaires du Nord font régulièrement face à des manques de médecins, tous les postes sont aujourd'hui pourvus et ce depuis le début de la crise sanitaire. « Nous avons même identifié du personnel en réserve sanitaire qui pourra venir en renfort si nécessaire... »

Dans les dispensaires, l'activité s'est poursuivie. « Sur tous les sites, nous avons mis un poste avancé avec une pré-consultation permettant d'opérer un tri, avec deux circuits : un circuit vers une consultation classique et un circuit « Covid-19 ». Dans cette dernière consultation, un questionnaire est proposé au patient permettant d'évaluer

la pertinence d'effectuer un prélèvement pour un test Covid-19. »

Les prélèvements sont effectués exclusivement au sein des hôpitaux du Nord. Le CHN dispose de 20 kits de prélèvement par jour. Les prélèvements sont envoyés au Médipôle et les résultats tombent au bout de 48 heures.

Le 20 mars, soit pendant un mois de confinement, 292 tests avaient été réalisés au total dans les trois sites de prélèvement du Nord. Tous négatifs.

Suivi des malades chroniques

Dans les dispensaires, un système a été mis en place avec les consultations le matin et uniquement les urgences l'après-midi. « La première semaine, les équipes ont fait des visites à domicile pour suivre nos patients chroniques, pour qu'il n'y ait pas de rupture de traitement. Après, pour éviter que les soignants puissent devenir les vecteurs de l'épidémie, le contact a été maintenu par téléphone. » La fréquentation des dispensaires a baissé la première semaine pour reprendre un rythme normal dès la deuxième.

Les services sociaux ont également assuré le lien pour répondre aux demandes d'aide alimentaire. « Nos services ont assuré une permanence téléphonique. Le partenariat qui existe habituellement notamment avec la Croix-Rouge, a été maintenu pendant cette période de crise. » ■

Des messages dans différentes langues kanak

Le gouvernement de Nouvelle-Calédonie a conçu des affichettes dans différentes langues kanak. La province Nord de son côté a réalisé trois petites vidéos en Yuanga, en fwaï et en français. Pour informer la population des précautions à prendre et des « gestes barrière ».

Un guichet unique pour les acteurs économiques

Depuis le 31 mars, un guichet unique a été mis en place à la province Nord pour répondre aux demandes d'informations de toutes les entreprises. La collectivité a décidé de cibler les entreprises individuelles qui constituent l'essentiel de son tissu économique, avec une enveloppe de 120 millions destinée à aider au paiement des cotisations sociales (Ruamm).

Déplacées le temps du confinement dans les bureaux de la direction à l'Hôtel de la province Nord, Teura Mercier et Katiana Naaoutchoué, toutes deux agents du Service Investissements et entreprises de la province Nord, ainsi que Patrice Kasanwardi leur responsable, ont reçu 500 à 600 appels en trois semaines de la part de 279 contacts : en majorité des travailleurs indépendants avec une patente (55% des appels). « 80% de nos demandeurs sont de très petites entreprises avec dix salariés au maximum » explique Yannick Monlouis, directeur par intérim de la Direction du développement économique et de l'environnement de la province Nord (DDEE). *Le guichet unique avait surtout, dans un premier temps, le rôle d'interface entre les entreprises et les acteurs compétents : la province mais aussi le gouvernement, l'État, les banques, les chambres consulaires...* ».

Faire remonter les préoccupations du terrain

« La province Nord participe à la cel-

lule de crise « pays » et peut ainsi faire remonter les questions du terrain. Les plus touchés semblent être les commerces, les petits transporteurs, les structures d'hébergement et de restauration ainsi que le secteur de la construction. Pendant les deux premières semaines, plusieurs sous-traitants du secteur de la mine n'ont également pas pu travailler en raison des mesures de sécurité mises en oeuvre. » Certaines entreprises qui n'étaient pas fermées réglementairement ont également vu leur activité chuter du fait de l'absence de clients en cette période de confinement ou en raison de problèmes d'approvisionnement auprès des fournisseurs.

Une enveloppe provinciale de 120 millions

« Un des principes directeurs qui nous a guidé dans l'élaboration d'outils d'accompagnement était de ne pas faire d'annonce que nous ne serions pas en de financer » poursuit Yannick Monlouis.

Le 17 avril, les élus de la province Nord réunis à huis clos dans l'hémicycle de la province Nord ont adopté

une mesure d'aide exceptionnelle dans le secteur du développement économique, liée à la crise sanitaire du Covid-19. Cette aide correspond à la prise en charge des cotisations au Ruamm et de la Contribution solidaire de solidarité du travailleur indépendant pour un montant maximal de 36 000 XPF par bénéficiaire. L'enveloppe globale dédiée à cette aide s'élève à 120 millions XPF. Le report des redevances pour occupation du domaine foncier et des équi-



A l'Hôtel de la province Nord, un poste informatique est également mis à disposition des entreprises pour remplir les formulaires en respectant les gestes barrière, explique Yannick Monlouis, directeur par intérim de la DDEE.



Un guichet unique a été mis en place pour répondre aux questions des acteurs économiques. Désormais, les appels sont traités dans chacune des antennes comme ici à Pouembout avec Teura Mercier et Katiana Naaoutchoué du service Investissements et entreprises.

pements provinciaux de l'année 2020 a également été décidé, ce qui équivaut à un montant d'environ 10 millions XPF.

Vers les antennes de la DDEE

A partir du 20 avril, les appels au guichet unique ont été redirigés vers les antennes de la DDEE : Canala, Waa Wi Luu (Houaïlou), Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié), Koumac et Pwëbuu (Pouembout). Teura Mercier et Katiana Naaoutchoué ont retrouvé dès le lundi leurs bureaux à Pouembout, une journée perturbée par des pluies violentes et des inondations. « *C'est dans notre zone qu'il y a le plus d'entreprises. Nous connaissons bien leurs responsables, cela facilite les échanges. Nous demandons aux gens de prendre rendez-vous pour éviter les attentes.* »

Dans l'antenne de Pouembout comme à l'hôtel de la province et dans les autres sites, un ordinateur en libre-service a été mis à disposition des entreprises pour remplir en ligne leurs demandes d'aide, avec la possibilité d'obtenir l'assistance d'un agent, tout en respectant les gestes barrière. Un formulaire a été mis en ligne sur le site de la province Nord, qui peut être renvoyé soit par mail ou être imprimé et rempli à la main. ■

Les autres aides

Le report des charges à payer

Loyer : si vous louez un bureau ou un local commercial, vous pourrez décaler le loyer d'avril. Le paiement sera alors échelonné sur trois mois, de juillet à septembre. Votre chiffre d'affaires doit être inférieur à 120 millions XPF.

Qui contacter ? Votre agent immobilier.

Eau et électricité : le paiement de la facture d'avril pourra être étalé sur deux mois.

Qui contacter ? Votre fournisseur d'eau et d'électricité.

Cotisations sociales : le report des paiements est possible pour les patentés qui ont perdu au moins 25% de chiffres d'affaires en mars, 50% en avril et 50% en mai.

Qui contacter ? Envoyer un mail à delais.covid19@cafat.nc

Impôt sur le revenu : le Trésor public étudie au cas par cas le report du paiement pour les travailleurs indépendants.

Qui contacter ? Envoyer un message à recette.dsf@gouv.nc en précisant comme objet Paiement IRPP-Covid19

Les aides financières

• Les mesures de chômage partiel

Cette mesure est destinée aux salariés des entreprises dont l'activité est ou a été réduite ou suspendue du fait des mesures prises par le président du gouvernement et le Haut-commissaire contre le Covid-19. Une allocation spécifique Covid a été créée d'un montant = à 100% du salaire pour les personnes au SMG et de 70% du dernier salaire brut (environ 84% du salaire net) jusqu'à 4,5 fois le SMG.

Qui contacter ? Les demandes se font en ligne sur le télé-service du gouvernement accessible depuis le site <https://demarches.gouv.nc/chomage-partiel>

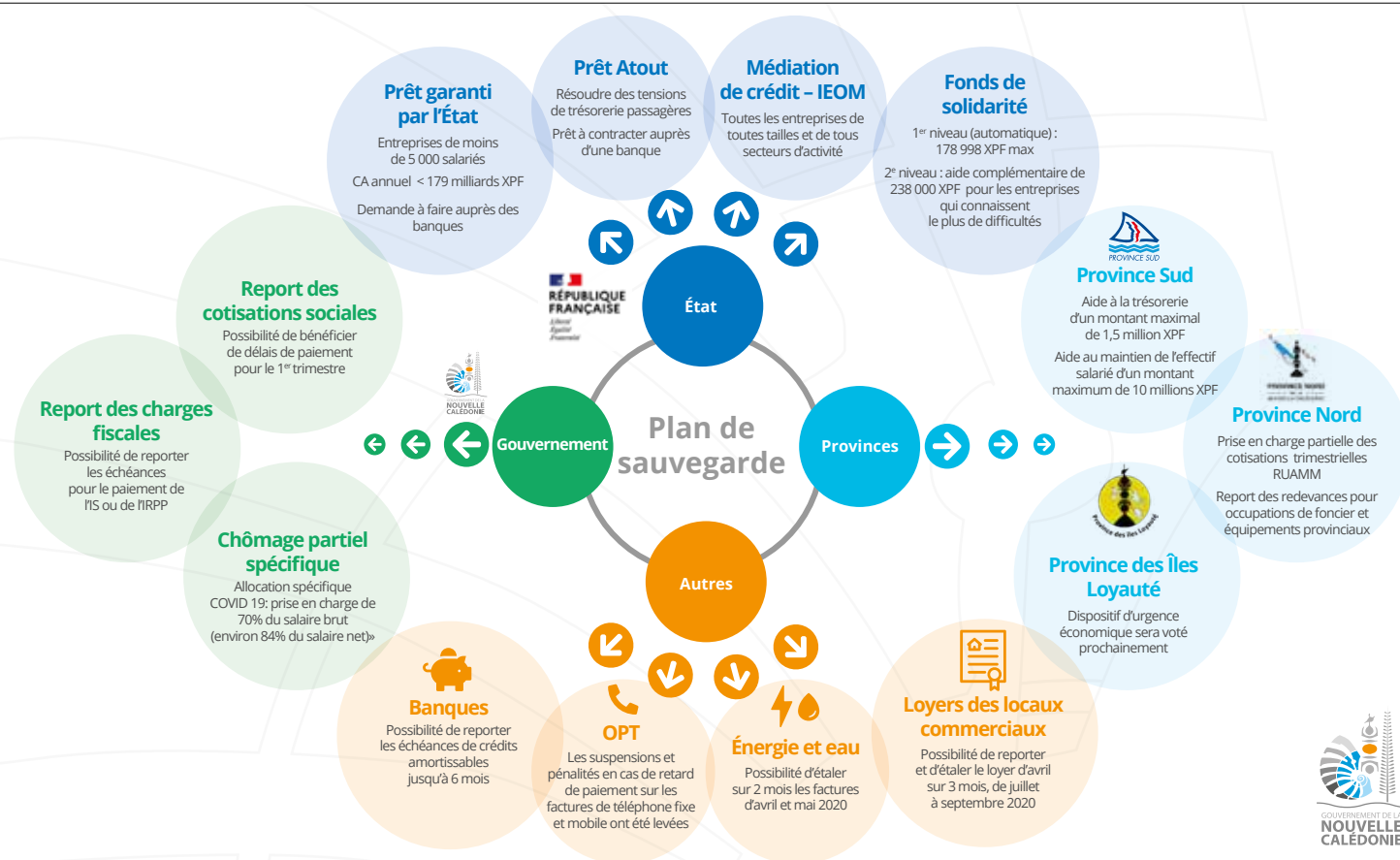
• Fonds de solidarité de l'État

Cette aide s'adresse aux entreprises de moins de 11 salariés avec un chiffre d'affaires inférieur à 120 millions. Pour en bénéficier, vous devez : soit avoir fait l'objet d'une fermeture administrative, soit avoir subi une perte de 50% de votre chiffre d'affaires en mars 2020 par rapport à mars 2019. Cette aide s'élève à 178 998 XPF maximum, avec une aide complémentaire de 238 000 XPF pour les entreprises qui connaissent le plus de difficulté.

Qui contacter ? La demande se fait en ligne sur le site <https://www.impots.gouv.fr/>

• Prêts, crédits de trésorerie auprès des banques

Communes	Guichet en libre accès	Mail
Nèkô (Poya) Pwëbuu (Pouembout) Kohnê (Koné) Vook (Voh)	Antenne DDEE de Pwëbuu (Pouembout) Tél : 47.73.01	ruamm-pouembout@province-nord.nc
Bwapanu (Kaala-Gomen) Koumac Pum (Poum) Bélep Ouégoa Pweevo (Pouébo)	Antenne DDEE de Koumac Tél : 47.84.10	ruamm-koumac@province-nord.nc
Hienghène Tuo Cèmuhi (Touho) Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié) Pwârâiriwâ (Ponérihouen)	Antenne DDEE de Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié) Tél : 42.72.52	ruamm-poindimie@province-nord.nc
Waa wi Luu (Houaïlou) Kaa Wi Paa (Kouaoua) Canala	Antenne DDEE de Canala Tél : 43.31.07	ruamm-canala@province-nord.nc



Dimanche 7 Juin

Bonne fête Maman!

Arrivage fleurs fraîches

Le val fleuri
CREATIONS FLORALES

www.levalfleuri.nc
Tel : 761 100 - 438 747





Le 23 avril s'est tenu à Kooehnê une réunion de concertation avec l'ensemble des maires de la province Nord avec des informations sur différents aspects de la crise du Covid-19. A huis clos et en respectant les mesures barrière.

« Un temps nécessaire pour mener à bien une concertation essentielle »

Le Pays : La réouverture des écoles en province Nord a été annoncée pour le 4 mai, soit 15 jours après la province Sud, pouvez-vous nous expliquer les raisons de ce délai ?

Nadeige Faivre : Depuis le début de cette crise sanitaire, la province Nord suit quotidiennement l'évolution du Covid-19, par visio-conférence et en participant aux cellules thématiques mises en place à cet effet.

Les écoles ont été les premières infrastructures à fermer dès l'annonce des premiers cas de Covid-19. Il est vrai que c'est un creuset qui est un possible vecteur de la maladie.

Après quatre semaines de confinement incluant quinze jours de vacances, le Gouvernement de Nouvelle-Calédonie et le Haut-Commissariat ont cosigné un arrêté définissant ce qu'ils ont appelé un « *confinement adapté* ». Celui-ci permet, entre autres, la reprise de l'activité scolaire dès le lundi 20 avril 2020. Mais cet arrêté confie la définition des modalités, du calendrier aux autorités compétentes,



« Tout est mis en œuvre pour que nos étudiants soient en sécurité, y compris ceux qui étudient en dehors du pays » rappelle Nadeige Faivre, première vice-présidente de la province Nord.

c'est-à-dire aux provinces et aux enseignements privés.

L'Exécutif de la province Nord avait fait connaître en amont et en temps utile ses interrogations et inquiétudes pour une reprise scolaire alors qu'il considérait que les conditions de sécurité, tant pour les élèves que pour les personnels, n'étaient pas réunies. En effet, au début, le port du masque apparaissait comme obligatoire

pour chacun. Finalement, seule l'application stricte des gestes barrière a été retenue. Vous conviendrez donc que le respect des consignes telles que la distanciation sociale notamment s'avérerait difficile : veiller à ce que les enfants ne se rapprochent pas, en particulier pendant les récréations, couper en deux, voire en trois les effectifs de nos classes... Tout cela semblait difficile, voire impossible. Et je ne vous parle même pas des conditions d'accueil dans les internats, les cantines, les transports...

Pour les raisons invoquées ci-dessus et à l'heure où continuent des rapatriements très importants de personnes venant de pays touchés par la maladie, le risque zéro n'existe pas. Face à l'incertitude, la province Nord préfère opter pour le principe de précaution. Le président de la province Nord, de par la compétence qui lui est dévolue par la loi, a décidé de différer l'ouverture des établissements qui relèvent de la compétence de la collectivité, c'est-à-dire ceux de l'enseignement du premier degré public.

Pour autant, les enseignants sont à pied d'œuvre, la « *continuité pédagogique* » continue de s'exercer durant ce temps qui est nécessaire pour mener à bien une concertation essentielle entre tous les partenaires concernés et qui, semble-t-il, a manqué : les communes, les équipes pédagogiques, les transporteurs, les internats, les cantines, les autres institutions... L'objectif est de permettre une rentrée sereine dans les meilleures conditions de sécurité. Si la situation sanitaire du pays nous le permet...

Le Pays : Quelles nouvelles avez-vous de nos étudiants de la province Nord qui étudient dans l'Hexagone, au Canada ou ailleurs ? Est-il prévu qu'ils puissent revenir pour les congés de fin d'année universitaire et si oui, dans quelles conditions ?

NF : La province Nord reste en contact régulier avec les étudiants, notamment les boursiers qu'ils soient en France ou au Canada (un seul actuellement). Nos prestataires que sont la Maison de la Nouvelle-Calédonie et Aceste assurent l'accueil, l'accompagnement, le versement des diverses bourses et aides. Il n'en demeure pas moins que la situation liée au Covid-19 complique la scolarité de nos étudiants.

La Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris joue un rôle crucial de proximité. Elle recense et identifie nos étudiants. Elle propose, à travers divers moyens de communication y compris les réseaux sociaux, ses services et surtout d'éventuelles aides financières (sous réserve de critères d'éligibilité). L'Aceste, qui est également notre partenaire, effectue un suivi important de nos étudiants boursiers.

Actuellement, sur environ 110 étudiants boursiers originaires de la province Nord hors Nouvelle-Calédonie (parmi lesquels une dizaine d'adultes bénéficiant d'aides individuelles à la formation pour une reprise d'études), 40 sont susceptibles de rentrer au Pays d'ici mai/juin car en fin de cursus. Nous sommes prêts, matériellement et financièrement, à prévoir ces retours. Une réflexion globale est menée à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie pour savoir comment ce rapatriement est possible. Tout sera mis en œuvre pour que nos étudiants soient en sécurité et ne manquent de rien. Nous sommes en contact avec tous ces étudiants en fin de parcours qui doivent nous indiquer leur situation respective pour agir au mieux.

La province Nord doit tenir prochainement sa commission des bourses pour étudier d'une part le renouvellement des aides pour ceux qui sont déjà aux études hors de Nouvelle-Calédonie et les demandes de ceux qui s'apprêtent à partir pour la première fois. Ils sont au nombre de 70 à ce jour. ■

Les rapatriements en question

Le sujet des rapatriements suscite la controverse, l'arrivée de personnes en provenance de pays infectés représentant une potentielle menace de contamination pour la Nouvelle-Calédonie qui, au 27 avril, n'avait pas enregistré de nouveaux cas positifs depuis le 3.

« 972 personnes ont déjà été rapatriées, il en reste encore 1367 qui sont enregistrées » : Gilbert Tyuïenon, membre du gouvernement en charge des transports, a annoncé ces chiffres lors d'un point de presse le 22 avril. Un ordre de priorité a été établi, avec en premier les personnes en déplacement pour raison de santé, puis le personnel médical, enfin les personnes qui connaissent des difficultés financières. Les étudiants ont été invités à se signaler auprès de la Maison de la Nouvelle-Calédonie et sur le site du gouvernement.

Le rythme de rapatriement est conditionné à la capacité des avions (qui reviennent remplis à moitié pour respecter les mesures de distanciation) et aux capacités d'hébergement qui ne peuvent excéder 600 personnes selon les recommandations de la DASS-NC. Le dimanche 26 avril, ce chiffre était encore largement dépassé avec 817 personnes en quatorzaine dans les hôtels selon le site du gouvernement.

Une troisième semaine de confinement pour les rapatriés

De 14 jours dans un hôtel à Nouméa, la quatorzaine a été renforcée par une semaine de confinement à domicile pour tous les nouveaux arrivants. La province nord, « *pour limiter le risque de contamination des milieux et lieux de vie* » propose la « *prise en charge d'un lieu d'hébergement sécurisé pour y accueillir sur la troisième semaine d'auto-confinement les personnes rapatriées et résidents en province Nord.* »

La programmation d'une relève de militaires venus de l'Hexagone, prévue initialement dimanche 26 avril, a suscité l'incompréhension et l'émoi du Sénat coutumier et des cinq ministres indépendantistes du gouvernement. Finalement reportée à une date ultérieure, cette relève a fait couler beaucoup d'encre. Y avait-il urgence à remplacer des militaires indemnes du Covid-19 par d'autres venant d'un des pays européens les plus atteints, la France ? Enfin, les militaires auraient échappé au protocole commun mis en place par le Gouvernement et auraient eu à suivre un protocole spécifique parallèle, interne à l'armée sur lequel nos institutions n'auraient eu aucune prise. Lorsque l'on connaît les déboires du porte-avion Charles De Gaulle avec ses 1046 contaminés, l'inquiétude est permise.

Pour l'heure la sécurité des Calédoniens n'est pas remise en cause par l'absence de relève puisque les gendarmes en place le restent. La vigilance du Sénat Coutumier et des ministres indépendantistes mérite d'être saluée. ■

Les violences sexuelles

Toutes les formes de violences sont punies par la loi. Les violences physiques, morales, avec ou sans arme. Les violences sexuelles sont une forme de violences particulières qui touchent à l'intimité du corps humain. Il s'agit de toute atteinte de nature sexuelle non consentie, c'est-à-dire administrée sous la contrainte, la menace, la violence ou la surprise.

Il existe différentes qualifications pénales des violences sexuelles :

- Le viol est l'infraction sexuelle la plus grave : elle est constituée par tout acte de violence sexuelle avec pénétration, sous la menace, contrainte ou surprise.
- L'agression sexuelle consiste en tout acte de nature sexuelle non consenti (avec violence, contrainte, menace ou surprise) sans pénétration, comme le fait de toucher les parties intimes ou la poitrine de la victime sans son consentement, c'est-à-dire par un contact physique.
- L'atteinte sexuelle se définit par les relations sexuelles consenties entre un majeur et un jeune de moins de quinze ans, âge de la maturité sexuelle (si elles ne sont pas consenties, il s'agit d'un viol). Les relations sexuelles entre majeurs ayant autorité sur les mineurs, même ceux qui ont atteint la majorité sexuelle soit quinze ans, sont également prohibées et qualifiées d'atteintes sexuelles.

A noter que la loi punit également les propositions sexuelles, quelle qu'en soit la teneur, faites par un adulte majeur à un mineur de moins de 15 ans via Internet (réseaux sociaux, tchat...)

- Enfin, le harcèlement sexuel punit le fait d'imposer de manière répétée des comportements sexuels, geste ou paroles, pouvant humilier ou portant atteinte à la dignité.

Il existe d'autres infractions de nature sexuelle, comme le proxénétisme, le fait d'abuser de mineurs prostitués, l'exhibition sexuelle ou la corruption

de mineurs, qui sont des délits pouvant également être considérés comme des violences sexuelles.

Attention, il est essentiel de ne pas confondre les violences sexuelles avec les violences de genres, violences commises en raison du genre de la victime ou encore les violences sexistes, violences commises en raison du sexe de la victime. Ces violences ne sont pas forcément des violences de nature sexuelle mais sont des violences à caractère discriminatoire.

Les circonstances aggravantes

Les peines prévues pour chaque délit ou crime sont les peines encourues, c'est-à-dire les peines maximales à laquelle l'auteur de l'acte peut être condamné.

Ces peines peuvent être augmentées, par exemple si les actes ont entraîné une mutilation pour la victime, si l'auteur a usé d'une arme, si la victime était dans un état particulier de vulnérabilité, si l'acte est commis par un ascendant ou une personne ayant autorité sur la victime, ou

encore si les violences sont commises par le conjoint, le concubin ou le partenaire de PACS. En effet, tout rapport sexuel ou acte sexuel doit être consenti, c'est-à-dire voulu par les deux, même dans un couple. Il n'est pas possible d'imposer à son épouse, sa concubine ou partenaire de Pacs des rapports sexuels sous prétexte qu'elle doit remplir son devoir conjugal. Forcer une personne à avoir des rapports sexuels constitue un viol.

Beaucoup d'autres circonstances aggravantes sont prévues par la loi.

L'assistance aux victimes

Des associations comme SOS violences sexuelles ou ADAVI peuvent accompagner les victimes, qui se sentent souvent salies, pour les aider à se défendre et faire valoir leurs droits pour le dépôt de plainte, la constitution de partie civile ou l'exécution des décisions. La victime pourra vérifier si elle peut bénéficier de l'aide judiciaire. Dans ce cas, ses frais d'avocat et d'huissier seront pris en charge totalement ou partiellement.

A noter

- Tenter de commettre l'un de ces délits ou le crime de viol est punissable de la même manière que la réalisation complète de l'agression.
- Les complices encourrent les mêmes peines que les auteurs, qu'ils aient aidés à exercer les violences en faisant le guet, en tenant la victime, ou en mettant en relation la victime et l'auteur, en connaissance de cause du dessein de ce dernier.
- Enfin, les personnes morales peuvent faire l'objet de condamnation, si les actes ont été commis par leurs représentants, ET pour leur compte. Par exemple une banque a déjà été condamnée pour avoir facilité les agissements de harcèlement sexuel envers l'une de ses salariées, compte tenu d'un protocole de traitement des plaintes inefficace et de l'absence de réponse de l'employeur suite aux plaintes de la salariée. En outre, la tolérance des supérieurs hiérarchiques face aux propos ou attitudes sexistes a logiquement abouti à la condamnation de l'employeur en tant que personne morale.

Les peines encourues

(hors circonstances aggravantes)

Viol : 15 ans de prison

Agression sexuelle : 5 ans de prison

Atteinte sexuelle : 7 ans de prison

Harcèlement sexuel : 2 ans
d'emprisonnement

Les numéros utiles

Police-gendarmerie 17

ADAVI 27 76 08

SOS violences sexuelles 05 11 11

SOS écoute 05 30 30.

Tous les dommages découlant de l'agression pourront faire l'objet d'une indemnisation, comme le préjudice professionnel, si la victime n'a plus pu retravailler après l'agression.

A côté de la démarche judiciaire, les personnes victimes ont la possibilité d'être accompagnées par des professionnels du secteur social (assistants sociaux) ou de la santé (psychologue, psychiatre...). Il existe des dispositifs gratuits pour être aidé (SOS écoute par exemple, ou les centres médico-psychologiques, les antennes du CHS en province Nord :

- à Poindimié tél 42 60 34
- à Koné au Pôle sanitaire du Nord tél 42 00 05 ou 42 00 05
- à Koumac tél 42 76 56

La prévention

Prévenir les violences de nature sexuelle implique des outils et actions d'information, de prévention, d'éducation sociale, d'éducation sexuelle, notamment auprès des jeunes publics.

En Nouvelle-Calédonie, comme pour d'autres types de violence, l'alcoolisation de l'auteur et la proximité entre l'auteur et la victime (cadre familial notamment) sont des problématiques sur lesquelles les mentalités doivent évoluer. ■

Rubrique proposée
par Maître Samuel Bernard,
Avocat à la Cour, Koné

Des visières solidaires

Pour exprimer sa solidarité en ces temps de crise sanitaire, Fabrice Maurel, pompier volontaire à Koohnê, a répondu à l'appel de l'association Enable-NC et réalisé des visières à l'aide de son imprimante 3D. Des protections destinées aux soignants.



L'association Enable-NC avait lancé un appel pour que les personnes possédant une imprimante 3D puissent fabriquer des visières 3D. L'appel relayé sur les réseaux sociaux a touché Fabrice Maurel, qui est aussi pompier volontaire à Koohnê. Ces visières réutilisables sont particulièrement adaptées pour les soignants, qui en ont été les premiers destinataires. Les retours ont été très positifs. Des commerçants de la zone se sont mobilisés également pour fournir l'un les élastiques plats, l'autre les intercalaires transparents qui servent de visières. Passionné d'outils informatiques, Fabrice Maurel a fait tourner son imprimante 18 heures sur 24. Il faut entre 4 et 5 heures pour réaliser un tel équipement. ■

La Croix-Rouge distribue des colis alimentaires

En province Nord, la Croix-Rouge a distribué des colis alimentaires à plus de 50 familles signalées par les services sociaux. Les étudiants n'ont pas été oubliés.



La Croix-Rouge a sollicité l'appui du RSMA pour transporter la cinquantaine de colis alimentaires dans les différentes communes, des colis financés par une subvention allouée par le Congrès. Les étudiants du campus de Bako à Koohnê ont également reçu des colis alimentaires confectionnés par le Secours catholique ■

Marinette Marcon, responsable de l'antenne de la Croix-Rouge à Koohnê, prépare les colis alimentaires avec l'une des bénévoles de l'association (Photo DR).

A découvrir ou redécouvrir...

L'historien Louis-José Barbançon a longtemps hésité avant d'accepter la réédition de son livre « *Le Pays du non-dit* » publié en 1992, épuisé de longue date. Jusqu'au lendemain du référendum de 2018 et l'annonce du taux de participation qui l'a convaincu de la pertinence de cette démarche...

En 1992, « *Le Pays du non-dit* » était édité, à compte d'auteur. « *Je n'avais pas souhaité, dans l'atmosphère qui régnait alors sur le pays, faire prendre des risques à un éditeur ou un imprimeur de Nouméa* » explique Louis-José Barbançon, dans « *l'avertissement au lecteur* » qui ouvre la nouvelle édition. Devenu ouvrage de référence, le livre était épuisé depuis plusieurs années. « *Je n'étais pas motivé à le rééditer car je pensais qu'il avait vieilli. Quand on me disait que le propos était toujours d'actualité, cela me décourageait plutôt, cela impliquait que rien n'avait changé...* »

Lorsque l'un de ses anciens élèves, Luc Deborde, responsable des éditions Humanis, lui propose une réédition, il revoit son point de vue. Il accepte à condition de ne pas changer une virgule au texte original. « *La Nouvelle-Calédonie est un pays dans lequel les liens tissés comptent beaucoup, comme dans toutes les îles. Le feu vert définitif est toutefois venu avec les résultats du référendum de novembre 2018.* » Une participation record est alors enregistrée avec un taux de 81% (56,6% en faveur du non à la pleine souveraineté, 43,3% pour le oui). « *C'était un véritable cri de la jeunesse kanak, qui reprenait le combat de ses pères pour demander l'indépendance. Jusqu'à présent, on ne savait pas comment se positionnait cette jeunesse. Elle n'apparaît pas dans les instances dirigeantes, dans les collectivités ou les*

partis politiques. De mon point de vue, le taux de participation de la jeunesse kanak est le seul grand enseignement de ce premier référendum. »

Une nécessaire substitution générationnelle

« *Notre génération a fait ce qu'elle devait faire. Elle a beaucoup œuvré d'ailleurs ! Mais maintenant, nous sommes arrivés au bout de nos capacités d'imagination. Il faut du renouveau. Je constate que le mot d'ordre d'ouvrir les listes à d'autres et notamment aux jeunes a été bien suivi à l'occasion des municipales.* » L'historien se demande quel impact ont eu sur les jeunes générations les fondamentaux des accords de Matignon et de Nouméa, sur leur mentalité et la façon de voir l'avenir du pays. « *Depuis trente ans, ils ont entendu parler du vivre ensemble !* » « *L'un des points essentiels des accords est notamment la formation d'un encadrement de qualité* » poursuit Louis-José Barbançon. « *Il y a une génération de la réussite qui incarne cet encadrement. Seront-ils capables de prendre en compte l'autre partie de la jeunesse, celle qui n'a pas réussi ? Il faut que les jeunes parlent aux jeunes et que le dialogue soit intercommunautaire, que les jeunes originaires du monde kanak échangent avec ceux qui viennent du monde non kanak et réciproquement. Il ne faut surtout pas dresser ces deux jeu-*

nesses l'une contre l'autre. Je ne suis pas sûr que les dirigeants politiques soient conscients de cela. »

Terra Patria

Descendant de familles issues de la colonisation libre et pénale, dont la plus ancienne est arrivée en Nouvelle-Calédonie en 1865, Louis-José Barbançon est viscéralement attaché à la terre qui l'a vu naître en 1950. « *Il n'y a pas beaucoup de choses dont je suis sûr, mais je sais à quel pays et à quel peuple j'appartiens. Ma Terra Patria, c'est ici. Cela n'empêche pas de se demander si sans la France on serait plus heureux, si on aurait un enseignement de meilleure qualité, un système de santé meilleur... Ce sont des questions légitimes que tout le monde est en droit et même en devoir de se poser.* » L'historien, ancien enseignant, regrette que la notion de « *patrie* » ne soit pas suffisamment mise en avant. « *Une patrie, c'est que l'on peut partager. Toute ma vie d'enseignant, j'ai essayé de donner des repères qui s'adressent à l'ensemble des enfants de ce pays. Mon souci est de savoir si nous sommes capables d'avoir une histoire commune. Si nous représentons un simple épisode de l'histoire de France ou si nous sommes capables d'avoir notre propre histoire commune. Les Kanak auront toujours leur histoire, 3000 ans de profondeur temporelle sur cette terre. Nous, c'est 150 ans.* »





En 2019 lors du Salon du livre océanien, le prix littéraire du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, le prix Popaï, a été attribué à l'ouvrage « *Le Pays du non-dit* » de Louis-José Barbançon.

Pour Louis-José Barbançon, l'un des principaux freins à la création d'une patrie est actuellement l'insécurité, la montée de la délinquance. « *C'est le problème le plus important sur le chemin qui mène à la souveraineté. Et il y a un véritable déni des dirigeants indépendantistes sur ce sujet.* »

Commenter l'actualité

Chaque fin de semaine, Louis-José Barbançon prépare ses interventions pour le « *club politique* » l'émission hebdomadaire à laquelle il participe depuis plus de quatre ans sur RRB, la radio loyaliste. « *J'ai accepté la proposition qui m'était faite, non pas pour convaincre mais pour que les auditeurs sachent qu'il y avait d'autres manières de penser, que ce qu'ils pensent être des certitudes n'en sont pas... D'ailleurs, il s'agit d'une émission faite plutôt pour commenter l'actualité, pas pour défendre ses engagements. Toutes les per-*

sonnes autour de la table se respectent et ne s'interrompent pas. Cela correspond à la façon de faire en Calédonie, pays de l'oralité. L'émission connaît un vrai succès d'audience. »

Louis-José Barbançon se présente comme un « *historien des mentalités* », très marqué par sa formation chrétienne. « *Lorsque j'étais enfant, j'ai d'abord habité à Motor Pool, on allait à l'église du Vœu. En 1963, nous avons déménagé à la Conception. Notre plus proche voisin était Rock Pidjot. On allait à la messe ensemble avec la famille Pidjot. C'est cela mon vécu.* »

En ce mois de mars, l'historien est en train de procéder aux dernières corrections d'un ouvrage en deux volumes à paraître sur le bagne calédonien. Un thème qui était le sujet de sa thèse. Le livre, destiné au grand public, devrait compter quelque mille pages avec plus de mille illustrations. « *Cela représente pour moi quarante ans de travail...* » ■

Aux côtés de Jean-Marie Tjibaou

En 1979, alors qu'il devient Secrétaire général de la Fédération pour une nouvelle société calédonienne (FNSC) et attaché de cabinet au Conseil de gouvernement, Louis-José Barbançon contribue à l'alliance qui porte Jean-Marie Tjibaou à la vice-présidence du Conseil gouvernemental de la Nouvelle-Calédonie.

« *Jean-Marie Tjibaou, c'était un homme multi-dimensions, chacune aussi profonde que les autres : en tant que Kanak, philosophe, pour sa vision du pays, de l'économie, pour ses connaissances littéraires... Un homme qui avait la dimension d'un homme d'État comme il est rare d'en rencontrer. Les grands pays, grands du point de vue du nombre d'habitants comme la France, comptent peu d'hommes d'État dans leur histoire. Les petits peuples ne peuvent pas en produire à toutes les générations ! Jean-Marie Tjibaou reste pour moi une référence, mais je n'oublie pas que sa pensée avait pour cadre un monde où Nelson Mandela était encore en prison, le mur de Berlin n'était pas encore tombé...* »

Extraits

« Pendant longtemps, je me suis abstenu de mettre par écrit tout ce que j'ai pu accumuler comme informations au cours de ces années de recherche sur le bagne ou au cours des rencontres et des dialogues que j'ai eu l'occasion d'établir ou de retenir. (...)

Je me souviens de la réflexion de ma mère à qui je confiais mon intention d'effectuer des recherches sur le bagne : « *Mon fils, m'a-t-elle dit, il faut laisser les morts dormir en paix. Ils ont assez souffert.* »

Quelques mois plus tard, m'étant rendu à Lifou pour assister à une conférence sur l'arrivée du christianisme dans l'île, j'interrogeai un auditeur kanak sur cette période et sur les oppositions entre catholiques et protestantes, il me répondit : « *Il ne faut pas réveiller les vieux qui sont morts.* »

L'âge mis à part, qu'avaient donc en commun ce vieux Kanak et ma mère ? (...)

Tous ont contribué au silence. Des générations plus tard, cela se traduit par une double méconnaissance.

Les jeunes Calédoniens ne savent rien de la vraie colonisation, des cases incendiées, des terres spoliées, du travail forcé, des Kanaks déplacés ; on leur a toujours présenté la colonisation sous des aspects civilisateurs : l'hygiène, la santé, l'enseignement, la technique. Alors aujourd'hui, ils ne comprennent rien à la revendication kanake. Les jeunes Kanaks ne savent rien de la vie misérable des colons du bagne. On a toujours évoqué devant eux les figures d'entrepreneurs richissimes (...) Aujourd'hui encore, par orgueil ou par bêtise, lorsque l'on parle des premiers Calédoniens, on utilise le terme valorisant de « *pionniers* », oubliant volontairement que la majorité d'entre eux étaient des colons forcés. En forgeant ce mythe du pionnier, historiquement contestable, les Calédoniens ne se rendent pas compte qu'ils contribuent à détruire le seul point de rapprochement avec les Kanaks, celui d'avoir été souvent, comme eux, des victimes de la colonisation.

**Solitude, détresse, souffrance ?
Vous n'êtes plus seule ?
Parlons-en**



Une professionnel.le à votre disposition 7/7j
du lundi au samedi : de 9 h à 1 h du matin
le dimanche : de 9 h à 13 h et de 17 h à 1 h du matin

**Numéro gratuit
05 30 30**



**OUVERTURE
DE 13H À 17H
DU LUNDI AU
VENDREDI &
DE 9H À 12H LE
SAMEDI**

DÉCOUVREZ

La nouvelle collection

Vêtements femmes, hommes, enfants, bijoux, accessoires
100% Coloré - 100% Original - 100% Unique - 100% Léger - 100% Qualité



ROUTE DE L'EGLISE - A COTE DU DR TALEB - KONE VILLAGE

**Créations graphiques et publicitaires
en Province Nord**

- Logos, charte graphique
- Plaquette, dépliant
- Affiche
- Magazine
- Publicité, calendrier
- Carte de visite
- Catalogue
- Panneaux
- Signalétique
- Véhicules



Tél. : 42.46.57 - Mob : 78.48.38
cleocreations@lagoon.nc - Poindimié

CléoCréations

Energie Solaire NC



Pour optimiser votre installation solaire, faites confiance à des professionnels !

Notre bureau d'études a été formé à l'Institut de l'énergie solaire situé à Chambéry

Votre installation individuelle à partir de **730 000 XPF**
Étude et devis gratuits en province Nord



Panneaux Axitec 330 Wc d'origine allemande
Onduleur Fronius de fabrication autrichienne

Étude et devis gratuits : contactez le 76.62.38
Construisons notre pays, économisons l'énergie !

Site web : www.energiesolaire.nc



Roxanne Duffieux, jeune agricultrice à Pouembout s'est inscrite sur la plateforme de vente de produits frais lancée pendant le confinement.

Un site de petites annonces pour les produits agricoles

La crise sanitaire a aussi conduit à innover. Ainsi plusieurs acteurs du monde rural ont lancé en un temps record une plateforme de mise en relation entre producteurs et consommateurs, avec le concours de la province Nord.

En ce mois d'avril, Roxanne Duffieux n'a encore pas beaucoup de produits à proposer, à part quelques avocats. Mais elle a beaucoup semé, planté, repiqué et espère une belle récolte. C'est ce qui a incité la jeune agricultrice à s'inscrire sur la plateforme <https://produitsfrais-agriculture.nc> lancée pendant le confinement par plusieurs acteurs du monde agricole.

Après un bac « environnement » au lycée de Pouembout et un BTS agricole au CFPPA, la jeune femme a repris en 2015 l'exploitation de son père, à proximité de la plage de Franco à Pouembout. Elle fait du maraîchage, un peu d'apiculture et possède quelques arbres fruitiers. Elle élève également des poules.

Récolte au champ

Quelques plantes complètent le tableau. « C'est surtout la partie de mon père, qui est aujourd'hui à la retraite et qui prépare quelques palmiers et des arbres fruitiers à la demande de

certaines personnes. »

Depuis quelques temps, Roxanne Duffieux a lancé un nouveau concept, celui de « récolte au champ » : elle invite les consommateurs à venir chez elle ramasser les légumes eux-mêmes. Une démarche qui lui a été inspirée par un reportage tourné en métropole. « Je contacte les gens de la zone à travers les réseaux sociaux. Les consommateurs viennent et remplissent un cabas. Le prix est forfaitaire par cabas, quel que soit son contenu. »

La jeune femme s'amuse de la méconnaissance de l'agriculture de la part de certains de ses clients. Mais l'expérience est concluante. « Finalement, j'ai moins de pertes. Les gens ne rechignent pas à acheter une carotte un peu tordue, une tomate qui a une drôle forme... »

La jeune femme est intéressée à obtenir le label bio. « Pour le moment, à part pour les oignons et les carottes qui demandent un désherbage important, je n'utilise pas d'intrants chimiques pour les courgettes, les concombres, les haricots, les tomates... » Elle aimerait encore s'agrandir mais les aides



Site de petites annonces pour la vente de produits frais, la plateforme a été créée en urgence pendant le confinement.

tardent à arriver. « La province Nord a accepté de m'aider mais tout est très long. En plus, je peine à obtenir un crédit. C'est difficile surtout parce qu'on nous donne de faux espoirs. »

Petites annonces

Roxane Duffieux fait partie des deux producteurs de Pouembout qui se sont inscrits sur la plate-forme. « C'est en quelque sorte un site de petites annonces » explique Vincent Nebois, consultant en communication pour la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie. « La plate-forme, réalisée pendant le confinement en une semaine, va évoluer. D'autres producteurs viendront la rejoindre. Certains producteurs ont déjà des réseaux de distribution bien établis. Et il existe certainement des producteurs qui n'ont pas accès à Internet, mais ils semblent moins nombreux que ce que l'on peut imaginer... » Le site de petites annonces s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels qui recherchent des produits frais. ■

Au service des personnes âgées et handicapées

Pendant toute la période de confinement, les 85 auxiliaires de vie de la Fédération Alliage ont poursuivi leur assistance quotidienne auprès des personnes âgées tous les jours de la semaine. Avec un masque sur le nez et en respectant les gestes barrière.



Avec le confinement, les 85 auxiliaires de vie de la fédération Alliage ont poursuivi leur travail auprès des personnes âgées et/ou handicapées avec un masque en plus des gants et de la blouse qu'elles portent tout au long de l'année.

Installé dans un fauteuil roulant dans sa maison de la tribu de Koniambo à Koonhê, Isaac Aoutagou, 83 ans, ne semble pas comprendre pourquoi Louise Sinyeue, la gestionnaire de la Fédération Alliage, ne s'approche pas de lui pour lui faire la bise comme à l'accoutumée. Ils échangent de grands sourires et quelques mots. Tous les trois mois, Louise Sinyeue se déplace chez tous les bénéficiaires du dispositif de la côte Ouest pour faire avec eux le point sur leurs besoins, sur les relations avec l'auxiliaire de vie sociale, les petits choses à améliorer pour le quotidien de ces personnes vulnérables... « *Le cas échéant, on peut solliciter l'assistante sociale s'il y a un besoin particulier en fonction de l'état de santé de la personne, si elle nécessite un lit médicalisé par exemple...* » explique la gestionnaire.

La Fédération Alliage emploie 85 auxiliaires de vie sociale, dans toutes les communes du Nord, de Canala à Bélep, qui interviennent auprès de 100 personnes âgées et/ou handicapées. Jessica Renard, l'auxiliaire de vie d'Isaac Aoutagou, vient chaque jour

de la semaine pendant trois heures aider le vieil homme pour son ménage. Elle lui prépare à manger avec les denrées fournies par la famille et veille à stimuler sa mémoire, à l'inciter à continuer à écrire notamment... La toilette est assurée par l'infirmier libéral qui passe chaque matin pour des soins.

Toutes présentes

L'auxiliaire de vie sociale se rend dans la matinée chez deux bénéficiaires. Comme 46% des professionnelles embauchées par la Fédération Alliage, elle est diplômée, titulaire d'un bac pro services aux personnes. Elle

est en poste depuis le mois de janvier. En cette période de confinement, pas question de se désister. Les auxiliaires de vie sociale répondent toutes présentes... Comme au long de l'année, elles portent des gants et une blouse, fournis par la Fédération Alliage. La Direction de la santé de la province Nord a mis à leur disposition quelques masques. Sur la côte Est, une équipe médicale du centre mère-enfant est venue leur rappeler les mesures spécifiques à prendre en cette période de crise sanitaire ainsi que les règles d'hygiène.

En ce mercredi 8 avril, aucun cas de COVID-19 positif n'a été détecté en province Nord. Un seul bénéficiaire a préféré ne pas recevoir l'auxiliaire de vie pendant le début de la période de confinement. « *Il se peut qu'il y en ait d'autres qui préfèrent que l'auxiliaire de vie ne vienne pas si la maladie arrive jusqu'ici* » souligne la gestionnaire. ■



Titaina Tapa est, par interim, la directrice de la fédération Alliage.



Marie Napoarea assure les visites à domicile sur la côte Est, à la rencontre des bénéficiaires, pour s'enquérir de leurs besoins.



Louise Sinyeue, l'autre gestionnaire, est en charge de visiter les bénéficiaires de la côte Ouest.

Une mission de service public, un budget très tendu

Créée en 2004 en province Nord, la Fédération Alliage est portée par un personnel très dévoué et un comité directeur actif. Mais les finances sont tendues et l'exercice régulièrement déficitaire, explique son président, Guy Charles, investi depuis 2012.

Le Pays : Qu'est-ce que la fédération Alliage ?

Guy Charles : La fédération Alliage est une association loi 1901 qui assure une mission de service public qui lui est déléguée par la Nouvelle-Calédonie, par la Direction des affaires sanitaires et sociales. Elle est donc à but non lucratif et son comité directeur est composé de bénévoles. Elle a été fondée en 2004, sa présidente était alors Henriette Hmaé.

Ce sont les assistantes sociales qui repèrent les personnes âgées qui ont besoin d'assistance et un dossier est monté auprès de la Commission de reconnaissance du handicap et de la dépendance (CRHD-NC) qui définit le nombre d'heures dont la personne peut bénéficier. Nos auxiliaires de vie ne travaillent que pendant les cinq jours de la semaine. Il faut qu'elles soient véhiculées ou en mesure de se déplacer.

Le Pays : Qui sont les auxiliaires de vie, comment sont-elles recrutées ?

GC : La grande majorité de nos agents sont des femmes, toutes très dévouées. Le recrutement s'effectue par le biais de Cap Emploi. Il arrive parfois que les embauches se fassent sur candidature spontanée. Nos agents sont recrutés soit au village, soit au sein des tribus où sont recensées des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie. Actuellement, nous comptabilisons 85 agents pour 100 bénéficiaires. Ces derniers chiffres sont fluctuants au gré de nouveaux dossiers ou en cas de décès.

En aucun cas, l'auxiliaire de vie ne peut être un membre de la famille du bénéficiaire.



Depuis 2012, Guy Charles préside la fédération Alliage. Un engagement bénévole qui lui tient très à cœur.

Le Pays : y a-t-il des critères d'embauche ?

GC : Selon l'article 21 de la délibération n° 35/CP du 7 octobre 2010 relative à l'organisation de l'action sociale et médico-sociale, le personnel intervenant auprès de bénéficiaires doit posséder les qualifications professionnelles conformes à l'exercice de son activité. Dans la réalité, une grande partie de nos agents ne possède pas le diplôme requis, seuls 46% sont diplômés.

La Province Nord, par le biais de sa Direction de l'Enseignement, de la Formation et de l'Insertion (DEFI) intervient dans le financement de formations destinées à professionnaliser nos agents. Mais nous rencontrons actuellement des difficultés pour motiver nos agents en raison de la formule de formation qui requiert une semaine de stage éloigné du lieu de vie de nos candidats, dont la plupart sont des mamans.

Pour ce qui concerne les formations, nous bénéficions d'une convention-cadre avec l'Institut de formation à l'administration publique (IFAP).

Le Pays : Quel est le budget de la Fédération et quelles sont vos sources de financement ?

GC : En fonction du nombre de

bénéficiaires, notre budget varie d'une année sur l'autre. Le budget 2018 par exemple s'est bouclé sur un chiffre d'affaire de 122,7 millions, les charges sociales se montant à 32,9 millions. S'agissant des charges sociales, il serait opportun que nous puissions bénéficier des mêmes taux que les agriculteurs ou employés de maison par exemple.

Le principal bailleur financier est la CAFAT, par le biais d'appels de fonds, la Province Nord intervenant dans le cadre du Secours Immédiat Exceptionnel (SIE). Pour ce qui concerne la CAFAT, la prestation horaire se monte à 2240 XPF et pour la Province Nord à 2000 XPF. Une fois déduits les frais, il nous reste pour le fonctionnement 524 XPF pour l'une et 284 XPF pour l'autre. Notre budget est tendu et toujours déficitaire.

Face la difficulté que nous avons à nous faire entendre, nous réfléchissons à la création d'une fédération qui regrouperait toutes les entreprises et associations intervenant dans nos domaines afin que nos remarques et revendications soient prises en compte.

Le Pays : Comment faites-vous face à la crise sanitaire actuelle ?

GC : Avec l'arrivée du coronavirus, nous sommes entrés dans cette crise sans aucune protection, notamment face à une pénurie manifeste. Nous avons reçu une dotation par la Province Nord de 500 masques début avril, soit la quantité nécessaire pour tenir une semaine... Après... c'est l'inconnu. Nous sommes dans l'attente de masques et de gel hydro-alcoolique de la part de la Nouvelle-Calédonie. ■

Dispensaires

Dau ar (Bélep)	47 75 80
Canala	47 75 60
Hienghène	47 75 00
Kaala Gomen	47 75 70
Koohné	47 72 50
Népoui	47 74 40
Ouégoa	47 74 80
Urgences CHN Pwêêdi Wiimîâ	42 66 66
Pwârâiriwâ (Ponérihouen)	47 75 30
Pweevo (Pouébo)	47 74 90
Pum (Poum)	47 74 70
Poya	47 74 30
Tuo-cèmuhi (Touho)	47 75 10
Vook (Voh)	47 74 60
Urgence CHN Koumac	42 65 15
Waa-Wi-Luu	47 75 40

Sages-Femmes libérales

Koohné - Logie Karine	42 39 47
Koumac - Raymond Sylvaine	47 53 08
Poindimié - Elodie Marnas	71 49 80

Médecins libéraux

Koohné - Dr Schlumberger	42 33 88
Koohné - Dr Taleb	47 56 00
Koumac - Dr Forcin	47 58 55
Dr Roth-Heitz / Dr Giraud	47 57 58
Pouembout Centre médical Val Nindiah	
Dr Castel-Bawa	47 13 14
Dr Tarpinian cardiologue	47 33 99
Poya - Dr Baecke	42 53 83
Pwêêdi Wiimîâ - Dr Genevois	42 36 36
Dr Kiener Sabrina	42 72 18
Voh - Dr Plantegenet Patrice	42 34 32
Waa-Wi-Luu - Dr Nonnon	42 36 00

Infirmiers libéraux

Koohné - Cabinet Carre/Leudet	47 35 46 / 78 82 02 / 78 13 14
Thierry Giraud	84 98 10
Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié)	42 33 00 / 42 44 00 / 47 17 97
Waa-Wi-Luu	42 53 02

Dentistes

Cabinet dentaire de Koohné	47 38 88
Koumac	47 67 40 / 47 62 76
Pwêêdi Wiimîâ	42 74 14
Pwêbuu	47 36 47

Pharmacies

Hienghène	47 30 30
Kaala Gomen	42 32 00
Koohné	47 21 62
Koumac	47 59 60
Ouégoa	42 78 74
Pouembout (Mutualiste)	47 32 17
Pouembout (Pharmacie de)	41 94 41
Pwêêdi Wiimîâ	42 72 66
Pwârâiriwâ	42 78 00
Poya	47 10 81
Tuo-cèmuhi	42 80 00
Vook	47 27 23
Waa-Wi-Luu	42 50 50

Kinésithérapeutes

Hienghène	47 14 14
Koohné	47 31 71
Koumac	47 62 47 / 42 70 70
Pwêêdi Wiimîâ	42 43 03
Pwârâiriwâ	42 70 15
Poya	42 54 16
Tuo-cèmuhi	47 14 14
Vook	47 27 23
Waa-Wi-Luu	42 48 42

Orthophoniste libérale

Pwêbuu - Margaux Cristini	87 58 73
Pwêêdi Wiimîâ - Caroline Hermann	54 31 13
Pwêêdi Wiimîâ - Marie Haas	91 91 77

Orthoptiste

Koohné - Catherine Devillers	79 84 23
-------------------------------------	----------

Ostéopathe DO

Touho/Poindimié - Sylvain Dorien	47 14 14
---	----------

Psychologue libérale

Koohné - Claude Giraud	85.58.16
-------------------------------	----------

> Santé

Propre en s'amusant : le lavage des mains

Prenons les choses en main, et lavons-nous les mains !
C'est une mesure d'hygiène toute simple, mais pourtant indispensable, qui se réalise en un tour de main.

Pourquoi est-ce important ?

Le lavage des mains est essentiel pour limiter la propagation de maladies (grippe, gastro-entérite, rhume, conjonctivite...). Cela est d'autant plus important chez les enfants qui mettent tout à la bouche. Dans le cas d'infections cutanées contagieuses comme l'impétigo, il ne faut pas avoir un poil dans la main et, aussi, bien se laver les mains !

Quand se laver les mains ?

Il faut se les laver régulièrement et notamment :

- Avant et après chaque repas ou lors de contact avec des aliments,

lorsque vous mettez la main à la pâte en cuisine.

- Après être allé aux toilettes.
- Après le mouchage (article du mois d'octobre).
- Après avoir éternué ou toussé.
- Quand on est malade (rhume etc.) ou que l'on côtoie une personne malade.
- Avant de s'occuper d'un bébé et après s'en être occupé.
- En cas de petites blessures pour nettoyer la plaie.
- Quand les mains sont sales.
- Après avoir manipulé des déchets, des poubelles.
- En rentrant à la maison ou au travail après diverses activités (courses, transports...).

Comment se laver les mains d'une main de maître ?



Commencez par retirer les bijoux (bagues, bracelets...).



Ouvrir le robinet pour se mouiller les mains et enlever les premières saletés visibles.



Fermez le robinet et prenez du savon.

Frottez les mains pendant au moins 15 secondes montre en main. N'y allez pas de main morte et réalisez ces différents mouvements :



Nettoyez le dos de la main, remontez jusqu'au poignet.



Nettoyez entre les doigts.



Nettoyez les ongles.

Au bout des 15 secondes, ou plus si nécessaire, vous pouvez rallumer l'eau et rincer.

Séchez-les bien avec un torchon propre à laver régulièrement.

Bravo, c'est terminé, vous avez réussi haut la main le lavage des mains !

Et le jeu dans tout ça ?

- Le grand classique est de s'amuser à faire des bulles avec le savon. Cela fera travailler la dextérité de l'enfant, mais aussi son souffle (contrôle de la puissance de ce dernier) afin de parvenir à faire des petites ou des grosses bulles !



- Une autre manière d'exercer la dextérité manuelle est de représenter des animaux avec les mains (attention, votre enfant peut être meilleur que vous à ce jeu !) ou toute position de main inventée. Entre chaque frottement, l'enfant ou l'adulte doit refaire la position de l'autre sans se tromper. On travaille aussi par ce biais la perception de l'ordre des doigts, leur position les uns par rapport aux autres.

- Comme l'enfant est concentré sur ses doigts, ce peut être le bon moment d'apprendre leur nom (lors du lavage des ongles par exemple). Cette activité peut être transposée au moment du bain où l'on enseignera à l'enfant les différentes parties de son corps, tout en les nettoyant.

- Un bon moyen de se faire la main sur l'alphabet est de le réciter en se lavant les mains ! Et pourquoi pas en ne donnant que le son de chaque lettre plutôt que leur nom, ou en le récitant à l'envers pour les experts ! Comme ça, on fait durer les 15 secondes l'air de rien. On peut aussi

réciter une poésie ou une comptine (plusieurs fois selon la longueur).

- Pour travailler l'évocation des mots et le lexique, trouver au moins 15 noms dans une catégorie (animaux, métiers...) ou de mots commençant par telle lettre ou finissant par telle rime. Vous pouvez donner un coup de main à l'enfant s'il ne parvenait pas à en trouver assez. S'il y a une compétition, le gagnant peut-être celui qui en a trouvé le plus ou le premier à en avoir trouvé 15.
- Enfin, pour les plus grands avec une mémoire d'éléphant, vous pouvez faire retenir 15 mots jusqu'au prochain lavage (challenge aussi difficile pour l'adulte que pour l'enfant) !

N'oubliez pas que durant tous ces jeux, il faut bien frotter ! ■

Rubrique proposée en 2018 par Margaux Cristini, alors orthophoniste au centre mère-enfant. Tél 47 63 70

Les enfants de Koumac et Pouébo, le cœur sur la main, ont prêté main forte pour illustrer cet article ! Merci à eux !





Verconia catalai

Ce nudibranche photographié à la passe de Boulari mesure 2 à 3 centimètres. Il est endémique à la Nouvelle Calédonie.



Hexabranhus sanguineus

L'Hexabranhus sanguineus est aussi appelée la danseuse espagnole. Elle peut mesurer jusqu'à 60 centimètres.



Hypselodoris emma

Ce mollusque photographié à Koumac mesure deux à trois centimètres.

Nudibranches, ces limaces de mer aux mille couleurs

Mollusques sous-marins aux couleurs et aux motifs extrêmement variés, les nudibranches font le bonheur des photographes. Yves Thévenet, membre de l'association Endémia, nous invite à découvrir ces bijoux de la nature qui ont des mœurs surprenantes...

(Textes et photos Yves Thévenet)



Ponte

La ponte de l'*Hexabranchus sanguineus* évoque elle aussi la tenue de danseuse espagnole.

Le nom des nudibranches provient du latin « *nudus* » qui signifie « *nu* » et « *branchiae* » branchie. Ce sont donc des animaux qui ont des branchies apparentes. Les premières études scientifiques les concernant ont été faites en Nouvelle-Calédonie, notamment par Jean Risbec qui a été professeur de mathématiques et de sciences physiques au Lycée Lapérouse à Nouméa dans les années 1920.

En 2010, dans le « *Guide des nudibranches* » de Jean-François Hervé (éditions Ledru), 370 espèces étaient répertoriées en Nouvelle-Calédonie. Depuis, et après de nombreuses plongées faites par des passionnés et trois missions du Muséum national d'histoire naturelle à Koumac en 2018 et 2019, plus de 1060 espèces

sont aujourd'hui recensées, dont de nombreuses non encore décrites. Parmi elles, beaucoup sont endémiques. On estime le nombre d'espèces total dans le monde à 3000. Ainsi, un tiers des nudibranches connues ou à décrire dans le monde se trouvent en Nouvelle-Calédonie.

Jusqu'à soixante centimètres

Leur taille varie selon les espèces, de quelques millimètres à une soixantaine de centimètres.

On les trouve depuis la surface jusqu'à plusieurs centaines de mètres de profondeur dans des milieux variés : vase, roches, éponges, algues... Ils se cachent aussi dans ou sous les roches et dans le sable ou la vase.

Leur durée de vie est courte, en général quelques semaines, au maximum



Costasiella sp.

Ce *Costasiella* sp. minuscule, qui mesure de 3 à 12 millimètres, vit sur des algues vertes du type *Avrainvillea* (ici à Ouémo).

une année pour certaines espèces. Dans ce laps de temps, il faut qu'ils trouvent de la nourriture, qu'ils assurent leur descendance et qu'ils évitent les prédateurs.

Ils possèdent en général deux yeux rudimentaires qui leur permettent de détecter la lumière et les ombres, et des rhinophores (comme les cornes des escargots) souvent rétractiles. Ce sont leurs organes de l'odorat qui leur permettent de trouver leur nourriture et également de repérer leurs congénères.

Parfois cannibales

De nombreux nudibranches ont une nourriture bien spécifique : une seule espèce d'éponge par exemple. Certains animaux consomment des éponges, d'autres des algues, des hydroïdes, des coraux, des mousses.

Certaines espèces mangent les œufs d'autres nudibranches ou ceux de limaces de mer. D'autres sont cannibales.

Tous mâles et femelles à la fois

La reproduction des nudibranches est étonnante. Ils sont tous hermaphrodites, c'est-à-dire qu'ils sont à la fois mâles et femelles. Les deux animaux se mettent tête-bêche du côté droit. Chacun féconde

l'autre et cet échange de sperme fait que chaque animal peut ensuite pondre un chapelet d'œufs. Suivant les espèces, le ruban d'œufs renferme d'un à deux œufs pour les espèces peu évoluées, et jusqu'à plusieurs millions d'œufs.

Stratégies de défense

Les nudibranches ont peu de prédateurs : quelques poissons, des tortues, certaines étoiles de mer, des vers, mais aussi d'autres limaces de mer. Leurs moyens de défense sont divers et variés en fonction des espèces : certains optent pour le mimétisme, c'est-à-dire que leur apparence et leur couleur imitent parfaitement leur nourriture sur laquelle ils se trouvent, d'autres indiquent par des couleurs vives leur toxicité. Certains ont des spicules, des pointes sur leur manteau. D'autres stockent des cellules urticantes prises sur des anémones ou des coraux et les sécrètent en cas de danger ou sécrètent de l'acide. Ils sont capables d'autotomie, c'est-à-dire de se séparer d'une partie de leur corps mou pour tromper et occuper le prédateur pendant leur fuite, à la façon d'un lézard qui laisse sa queue.

Les nudibranches attirent l'œil des photographes sous-marins par la palette de leurs couleurs et de leurs motifs tellement variés. En voici quelques spécimens.

Cyerce sp.3

Ce *Cyerce* sp.3 photographié à Goro mesure trois centimètres.





Thecacera pacifica

Ce nudibranch qui ressemble au Pokémon Pikachu a été rencontré dans les eaux de Ouémo, il mesure au maximum 20 millimètres.



Notodoris citrina

Cet animal de six centimètres de couleur jaune citron photographié à l'îlot Canard a un mimétisme étonnant avec l'éponge jaune citron « *Leucetta chagosensis* » dont il se nourrit.



Chromodoris elisabethina

Photographié à Bourail, ce nudibranch mesure une vingtaine de millimètres.



Thorunna daniellae

Ce petit nudibranch de 15 millimètres sort pendant la journée, il se trouve entre trois et trente mètres de profondeur. Il est largement répandu dans la région Indo-pacifique. Le cliché a été réalisé au Mont-Dore.



La saison bat son plein pour la crevette calédonienne. Pendant la période de confinement, le travail de conditionnement se poursuit dans l'usine de Koohnê avec des mesures pour respecter les « gestes barrière ».

Précautions maximales

Mars-avril : la saison des crevettes bat son plein. A l'usine de la Sopac à Koohnê, toutes les mesures sont prises pour assurer le conditionnement des crustacés en provenance des bassins des fermes aquacoles de tout le pays. Avec des règles sanitaires très strictes en cette période de crise sanitaire, qui viennent s'ajouter à la rigueur habituelle.

Lundi 30 mars : quelque huit tonnes de crevettes sont arrivées par camion pendant la nuit dans leurs containers de glace liquide. L'un en provenance d'une ferme aquacole de La Foa, l'autre de Poya. L'usine de la Sopac à Koohnê conditionne l'ensemble des crevettes produites dans les fermes de Nouvelle-Calédonie, du Nord au Sud. Une grande partie de la production est destinée à l'export, avec de fidèles clients au Japon, mais aussi aux États-Unis, en Australie et Nouvelle-Zélande ainsi que dans l'Hexagone. Le restant est dédié au marché local.

La première équipe, l'équipe qualité, est matinale. Ils sont six aujourd'hui au lieu des dix personnes habituelles. Il est 4h45, et les voilà déjà à l'entrée de l'usine, désormais fermée à toute personne étrangère au service. La directrice de l'usine, Anne Guillaumin-Gauthier les accueille avec un bon mot, thermomètre frontal à infra-rouges à la main. Pas question de faire



Anne Guillaumin-Gauthier, directrice de l'usine, se tient à l'entrée du site thermomètre à infra-rouges à la main pour surveiller l'état de santé des employés.



Les règles d'hygiène dans l'usine sont déjà strictes. Des mesures supplémentaires ont été prises pour garantir de respecter la distance de rigueur entre les employés. Un transport est assuré, des distributeurs de gel hydro-alcoolique à plusieurs endroits de l'usine.

entrer une personne fiévreuse dans l'usine, la mesure a été prise avant même l'apparition du premier cas de Covid-19 positif en Nouvelle-Calédonie.

Chacun est invité à se laver les mains au distributeur de gel hydro-alcoolique installé devant l'entrée depuis le début du confinement. Le passage par le vestiaire permet de s'équiper d'un pantalon, d'un pull, d'une surveste, l'ensemble étant protégé par une blouse qui est lavée chaque jour par une entreprise locale. En raison de la fermeture des hôtels, la Sopac est actuellement le seul client de cette société implantée à Koohnê. L'entrée dans le vestiaire est restreinte à dix personnes afin de respecter les mesures barrière. Chaque employé possède ses propres bottes. Des gants, une cagoule, des manchettes pour protéger les avant-bras viennent compléter la tenue, des équipements de protection individuelle qui sont jetables et changés à chacune des

sorties de l'usine, pour les pauses-repas notamment. Ces mesures d'hygiène s'appliquent tout au long de la saison.

L'usine embauche chaque année, en plus du personnel d'encadrement de vingt permanents, près de cent quatre-vingts personnes pour la saison qui dure environ 8 mois. Parmi ce personnel saisonnier, beaucoup de femmes des villages et tribus des environs et même de la côte Est. Habituellement, deux équipes se succèdent en cette période de forte production : une la journée, l'autre en soirée à partir de 14h. Là, avec des équipes restreintes en raison des craintes des employés ou de leur entourage, l'usine fonctionne avec une équipe de volontaires.

Démarrage des chaînes de production

A 5 heures, l'équipe qualité est en place avec ses chefs de zone et ses chefs d'atelier. Ils démarrent les équipements de l'usine, soit toutes les chaînes de production, avec le concours de l'équipe de maintenance. Chaque « bin », mot anglais désignant un grand contenant isotherme dans

Contrôler la qualité

Germaine Dianai fait partie des 180 employés saisonniers de l'usine de la Sopac à Koohnê. En charge de la « contre-expertise » destinée à reconstruire la qualité des crevettes à l'emballage, elle vient, comme cinq autres personnes, de la tribu de Oundjo à Vook (Voh).

« Je travaille à la Sopac depuis une année. Je suis en charge d'une deuxième vérification de la qualité des crevettes à l'emballage. Il faut repérer tous les défauts qu'elles peuvent avoir ... On apprend vite ! Cela ne me dérange pas de travailler dans le froid, je préfère ça qu'être en plein soleil... On travaille dans une bonne ambiance. Depuis le confinement, la navette qui nous transportait depuis Oundjo ne veut plus rouler. Heureusement, il y a la navette de l'usine qui vient nous chercher. Tant qu'il n'y a pas de malade du Covid-19 en province Nord, cela ne me dérange pas de venir travailler. Sinon, cela m'inquiéterait car je suis maman d'un petit garçon. »



Les crevettes sont traitées dans des lignes automatisées.

lequel est transportée la livraison, est retourné dans une cuve. Les crevettes sont lavées à deux reprises. Les crustacés remontent ensuite sur le circuit par un tapis roulant.

Le travail de l'équipe qualité consiste à effectuer des analyses de tous les lots et de vérifier la qualité du tri ainsi que la préparation des différents conditionnements tout au long du processus.

Tous volontaires

La plus grande partie des employés, l'équipe de production, arrive à 6 heures. Plusieurs transporteurs ayant interrompu leurs rotations en cette période de confinement, l'entreprise a loué un minibus pour permettre à ses employés qui n'ont pas d'autres moyens de locomotion de se rendre au travail. Le chauffeur, qui est l'un des salariés permanents de l'usine, se rend jusqu'à la tribu de Baco et au village pour ramener, en plusieurs voyages, six personnes dans un minibus de neuf places afin de respecter les mesures barrière. Le chauffeur comme chacun des

employés porte un masque tout au long du trajet.

Prise de température, lavage des mains au gel hydro-alcoolique : les employés de l'équipe de production suivent le même rituel et entrent par groupe dans les vestiaires pour revêtir leur tenue de travail. « *Les gens font attention à respecter les distances de sécurité car beaucoup ont peur de la contamination. Mais tous ceux qui viennent sont des volontaires, qui se sentent, semble-t-il, en sécurité à l'intérieur de l'usine* » constate la directrice, Anne Guillaumin-Gauthier.

Tri et calibrage

La prise de poste commence par une séance de mise en forme par groupe, soit dix minutes de gymnastique bottes aux pieds, avec la blouse, les cagoules, les gants etc.... Les mouvements sont guidés par une animatrice. Dix volontaires ont été formées pour cela il y a quelques mois par une ancienne championne du monde de natation reconvertie dans le coaching sportif. L'ambiance est joyeuse et les rires fusent. Tout le

monde prend ensuite sa place sur les chaînes de production, en respectant un mètre de distance entre chacun. L'encadrement est là pour veiller à ce respect des « *mesures barrière* ». La chaîne de tri permet de séparer les crevettes parfaites de celles qui présentent des défauts : coquille molle, tête rouge, antennes abîmées... Les plus belles crevettes, la qualité « *premium* » est destinée notamment aux clients japonais qui sont particulièrement exigeants et mettent le prix pour avoir un produit d'exception.

Après le tri, l'équipe de production assure le calibrage des crevettes. Placées une par une dans des goulottes, les crevettes sont pesées chacune au gramme près afin de constituer des lots qui ont tous le même poids, le même calibre. L'automatisation permet également d'avoir des lots qui font tous un poids précis, un kilo ce matin-là. Les Japonais qui présentent souvent les crevettes à l'unité dans leurs restaurants tiennent à recevoir des lots crevettes identiques.

Pour préparer le conditionnement et en fonction de la destination, les crevettes sont placées dans différents



Les crevettes sont placées une à une dans une goulotte où elles sont pesées au gramme près.



Les crevettes sont placées dans une boîte en inox avant la surgélation.



La plus grande partie des crevettes est exportée, notamment au Japon, avec des emballages pour chacune des destinations.

moules en inox : boîtes d'un kilo, de six kilos, pochons de crevettes en vrac. Les paquets sont surgelés par une aspersion de saumure, c'est-à-dire un mélange d'eau glacée, de sucre et de sel. Le procédé est décrit très précisément dans le cahier des charges qui lie la Sopac à ses clients.

Désinfection tout au long de la journée

A 7 heures, c'est au tour de l'équipe chargée de la logistique et de la gestion du stock de se présenter à l'entrée de l'usine, avec là aussi les mêmes règles de sécurité. Dans le procédé de conditionnement des crevettes, le rôle de cette équipe est de contrôler le produit fini, de ranger la chambre froide et de préparer le transfert par camion des produits vers l'usine de stockage de La Foa ou celle de Nouméa.

L'équipe de conditionnement embauche, elle, à 8 heures. Elle assure le démoulage des crevettes et

Une pression supplémentaire

Entrée à l'usine de la Sopac dès son ouverture en 2005, Lucie Wabéalo a occupé différents postes au sein de l'usine, jusqu'à aujourd'hui celui de chef d'atelier. Le Covid-19 met une pression supplémentaire sur ses épaules ... expérimentées.



« Lorsque l'usine a ouvert en 2005, je cherchais du travail. J'avais fait des remplacements comme surveillante d'internat, puis j'avais arrêté pour m'occuper de mes enfants. Ils avaient grandi. Ma candidature a été retenue et j'ai suivi une formation, formation théorique ici et formation pratique à l'usine de Nouméa. Je suis entrée comme ouvrière. Puis j'ai travaillé à la lingerie, après comme chef de zone et enfin chef d'atelier. J'aime bien l'ambiance qui règne ici. Mais il y a aussi beaucoup de pression : il faut organiser le travail qui dépend du tonnage de crevettes que nous recevons et de leur qualité. Et les mesures à prendre avec le Covid-19 rajoutent de la tension...

Il y a des gens d'un peu partout qui travaillent ici, plusieurs de la côte Est. Pendant la construction de l'usine du Nord, certaines personnes de la zone sont parties travailler à Vavouto. Alors, on a recruté dans d'autres communes et notamment sur la côte Est.

Dans l'année, nous avons trois mois d'interruption, de septembre à novembre. Chez nous, c'est la période des champs d'ignames, de la plantation et c'est aussi pour ça que beaucoup de mamans aiment bien travailler ici. »

Au stock

Travailler dans un environnement avec des températures en dessous de zéro ne dérange pas Hughes Poadae, originaire de Noelly, en poste à l'usine de la Sopac à Koohnê depuis son ouverture il y a quinze ans. Il est aujourd'hui chef de zone et contrôleur cariste au sein de l'équipe « stock ».



Le domaine d'Hughes Poadae, qui a travaillé d'abord une saison dans le secteur « qualité », c'est aujourd'hui le « stock ». Une fois triées et calibrées, les crevettes sont surgelées puis mises en boîte, les boîtes ensuite mises en carton.

« Les cartons sont amenés dans une chambre de palettisation, et ensuite ils sortent dans le sas. C'est là que je contrôle si les emballages sont conformes, le scotch bien en place, le cerclage comme il le faut... Après, on range les cartons dans la chambre froide. » De la chambre froide, les crevettes sont régulièrement transférées, soit directement dans un container qui part par voie maritime au Japon, soit dans un camion frigorifique à destination de Nouméa ou de La Foa où la société dispose d'espaces de stockage.

En temps normal, le service compte six personnes. « Le Covid-19 ne change pas grand-chose à notre fonctionnement » observe Hughes Poadae qui est aujourd'hui chef de zone. Il dirige une petite équipe. Après une première formation de cariste en 2006, il a bénéficié l'an dernier d'une formation sur un nouveau charriot. Travailler dans un environnement avec des températures négatives, soit en dessous de zéro degré, ne dérange pas Hughes : « j'aime ce que je fais ! »



Séance de « mise en route » à la prise de poste : un petit moment de gymnastique dans une ambiance joyeuse.

les met en boîtes puis en cartons. Des étiquettes spécifiques assurent la traçabilité des produits. « Il existe des boîtes spécifiques pour l'envoi au Japon, pour les États-Unis, pour la France. Localement, les clients préfèrent les poches » indique la directrice.

10h : c'est la pause pour ceux qui sont arrivés le plus tôt. L'accès au réfectoire a été restreint à vingt personnes à la fois en cette période de crise. Même le coin fumeur qui se trouve à l'extérieur de l'usine, zone très fréquentée, a été réaménagé pour éviter la promiscuité.

Un nettoyage des chaînes de production est effectué lorsqu'on traite les produits d'une nouvelle ferme. En plus de ces mesures d'hygiène régulière, en ce temps de crise sanitaire, une équipe de deux personnes désinfecte tout au long de la journée les poignées de porte, les supports, les bureaux, les toilettes... Une aide psychologique a été

proposée à ceux qui le souhaitent, une aide apportée à distance, par le biais du téléphone, confinement oblige.

La journée se termine par une longue séance de nettoyage avec huit à dix personnes qui interviennent pendant cinq heures. Un nettoyage quotidien qui est assuré tout au long de la saison. Lorsque la production tourne à plein régime, avec deux équipes, ce nettoyage se fait entre minuit et cinq heures du matin.

En 2005, l'atelier de conditionnement de la Sopac, qui se trouvait auparavant à Nouméa, a été construit à Koohnê dans une volonté de rééquilibrage.

Premier secteur exportateur dans l'agro-alimentaire en Nouvelle-Calédonie, la crevette commercialisée par la Sopac se maintient en cette période de crise sanitaire, notamment grâce à l'énergie et au dévouement des équipes, majoritairement féminines... ■



A la lingerie, les blouses lavées tous les jours par une entreprise locale sont mises à disposition des employés pour couvrir la tenue qui comprend pull et pantalon. Il fait frais dans l'atelier, avec une température de 6°.



Zachario Wabéalo et Prisca Cimoa font partie des membres du personnel qui sont en poste depuis plusieurs années.



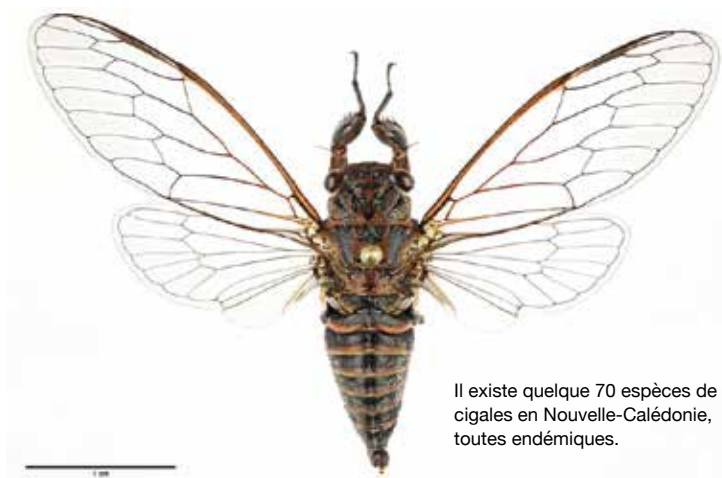
Tout au long de l'année, le personnel est habitué à des règles d'hygiène strictes avec masque et gants.



Des analyses sont réalisées sur tous les lots de crevette, dans des laboratoires à l'extérieur mais aussi en interne.

Quand les cigales font des dégâts

Dès 1931, les scientifiques constataient les dégâts occasionnés sur les caféiers et les arbres fruitiers par les cigales à certaines périodes de l'année. Il existe plus de 70 espèces de ces insectes en Nouvelle-Calédonie, toutes endémiques. À ce jour, les scientifiques continuent à prospecter pour trouver des moyens de lutte alternatifs aux insecticides.



Il existe quelque 70 espèces de cigales en Nouvelle-Calédonie, toutes endémiques.

La prolifération des cigales, notamment sur la côte Ouest, témoigne d'un dérèglement lié à la disparition d'une très grande partie de la forêt sèche sur la Grande terre. Les scientifiques, à l'image d'Hervé Jourdan, biologiste de l'Institut de Recherche pour le développement ou de Christian Mille, entomologiste de l'Institut Agronomique néo-Calédonien (IAC), en sont convaincus. Les classiques traitements du sol à l'insecticide, peu convaincants d'un point de vue économique, ne sont aujourd'hui plus admis à l'heure où le pays s'attache à effectuer une transition agro-écologique. La lutte biologique est privilégiée, avec notamment des champignons entomopathogènes, c'est-à-dire des champignons qui parasitent des insectes et entraînant ainsi leur mort. « Il en existe plusieurs, mais ils sont difficiles à cultiver, notamment un du genre *Massospora*. Ils pourraient constituer une formidable option de lutte biologique qui serait ciblée, avec le moins d'effets collatéraux » souligne Christian Mille, entomologiste à l'IAC. Le spécialiste des insectes précise que ces champignons représentent une chance exceptionnelle de développer et de valoriser un moyen de contrôle biologique de ces ravageurs, moyen qui pourrait être utilisé ailleurs.

« Jusqu'à il y a quatre ans, les attaques de cigales étaient irrégulières et assez variables d'une année sur l'autre » note de son côté Gaël Caron, directeur

de l'association Arbofruits. « Depuis, chaque année autour du mois de février, on constate les dégâts qu'elles causent dans les vergers du Nord de la côte Ouest, notamment sur les jeunes sujets. Elles arrivent à faire mourir les plants en s'attaquant aux branches encore tendres. Sur les jeunes adultes, cela perturbe l'évolution de l'arbre mais il survit ».

Filets et forêts restaurés

L'association préconise de laisser les vergers enherbés à cette période de l'année ou d'opposer une barrière mécanique qui fonctionne également pour la mouche des fruits :



Les cigales attaquent en particulier les jeunes plants et les branches encore tendres.



Filets anti-insectes volants



La réponse aux papillons piqueurs, mouches des fruits et autres nuisibles.

Caractéristiques techniques

- Haute densité de polyéthylène
- Traité anti-UV
- Mailles extra-fines de 1,1mm
- Dimensions : 10m x 10m (100m²)



Disponible chez Arbofruits
Tél. : 42.34.44

Protégez efficacement vos fruitiers !

L'association Arbofruits propose des filets qui protègent les jeunes arbres contre les cigales mais aussi contre les mouches des fruits et autres insectes piqueurs.



Selon Christian Mille, entomologiste de l'Institut Agronomique néo-Calédonien (IAC), pour protéger les plantations des cigales, la lutte biologique est privilégiée, avec notamment des champignons entomopathogènes, c'est-à-dire des champignons qui parasitent des insectes entraînant leur mort.

le filet. Le filet est également l'une des solutions proposées aux États-Unis. Hervé Jourdan et Christian Mille évoquent ainsi les travaux menés aux États-Unis avec un système de protection des jeunes arbustes par des filets attachés sur le tronc et recouvrant toute la canopée, tout le feuillage. « *Le dispositif était plus efficace qu'un insecticide systémique.* » Le besoin de main-d'œuvre pour mettre en place un tel dispositif est important. « *Certains essais pourraient toutefois être effectués pour vérifier le potentiel d'une telle technique dans les conditions de la Nouvelle-Calédonie.* » Les scientifiques estiment qu'une

restauration de l'habitat de ces insectes pourrait également être envisagée, une autre étude américaine montrant que le mélange de différentes espèces végétales est probablement une solution à rechercher et à évaluer. « *Les dommages causés par les cigales représentent un obstacle majeur à l'extension des cultures fruitières dans le Nord-Ouest de la Nouvelle-Calédonie* » souligne Christian Mille. « *Une estimation précise des conséquences agronomiques et économiques de ce phénomène apparaît comme un préambule au lancement de toute étude. Une étude qui ne peut s'entendre que sur le long terme.* » ■

Mouche des fruits : les promesses de l'écologie chimique

En ce moment, la mouche des fruits fait des ravages du nord au sud de la côte Ouest. L'écologie chimique ouvre de nouvelles perspectives de lutte. Les explications de Christian Mille, entomologiste de l'IAC.

La faune des mouches des fruits de la famille des Tephritidae est constituée de 30 espèces en Nouvelle-Calédonie. Ces mouches font partie des insectes les plus dangereux sur le plan économique. La mouche des fruits du Queensland en particulier, qui a été introduite accidentellement à la fin des années 1960. Ces mouches sont difficiles à contrôler car les femelles piquent les fruits (et certains légumes) à l'approche de la maturité. Au Laboratoire d'Entomologie Appliquée de l'IAC de Poquereux à La Foa, les agents recherchent, évaluent et testent les substances naturelles extraites des plantes pour développer un biopesticide utilisable par les arboriculteurs. Comme les insectes sont des champions de l'odorat, l'écologie chimique, une nouvelle science apparue il y a une trentaine d'années, permet d'étudier les attractifs comme les phéromones (odeurs utilisées dans les relations au sein d'une espèce) ou les kairomones (odeurs utilisées dans les relations interspécifiques). Ces études nécessitent un matériel très précis (un chromatographe en phase gazeuse couplé à un électroantennographe) qui enregistre les réactions de l'antenne des insectes étudiés lorsqu'on leur soumet des odeurs. Cette approche permet de réaliser, entre autres, des pièges spécifiques qui vont attirer l'insecte ravageur (la cible) sans impacter les autres insectes. En effet, l'usage d'insecticides peut montrer des impacts négatifs sur la faune auxiliaire, mettant en péril la lutte biologique contre d'autres ravageurs. L'écologie chimique permettra donc, à terme, de continuer la transition agro-écologique attendue par tous.

Le geste du mois

Eco Citoyen!



CENTRE D'INITIATION À L'ENVIRONNEMENT

RÉDUIRE NOS DÉCHETS, POURQUOI ?

Produire moins de déchets, c'est préserver les matières premières utilisées dans la fabrication des objets. C'est aussi limiter les émissions de gaz à effet de serre et agir sur le réchauffement climatique. **PROTÉGEONS LA PLANÈTE !**

Il y a 40 ans, nos parents produisaient deux fois moins de déchets qu'aujourd'hui. Les emballages et le jetable ont peu à peu envahi notre monde. Ses ressources ne sont pourtant pas infinies. **ÉCONOMISONS-LES !**



Réduire ses déchets, cela signifie mieux consommer et moins gaspiller. **C'EST DONC BON POUR NOTRE PORTE-MONNAIE !**

ENSEMBLE, METTONS NOS POUBELLES AU RÉGIME !

AU LIEU DE JETER, JE REVENDS, JE DONNE OU JE RÉPARE

GESTE N° 2

REVENDE, DONNER OU RÉPARER, C'EST 13 KG DE DÉCHETS JETÉS EN MOINS PAR AN ET PAR PERSONNE

C'est cassé ? Ça peut peut-être s'arranger. J'ai le réflexe de réparer ou de faire réparer mon mobilier, ma cafetière, mes appareils électroménagers... au lieu de toujours les racheter neufs. Pour prolonger la durée de vie de mon matériel ou de mes meubles, je les entretiens régulièrement. Et ceux qui ne me servent plus, je les donne ou je les revends, ils peuvent encore être utiles !



Femmes entrepreneuses et solidaires

Partant du principe que l'indépendance commence par soi-même, Angy Boehe a lancé un programme d'accompagnement à la création d'activité plus particulièrement destiné aux femmes, en s'appuyant sur les nouvelles technologies. Une initiative qui s'inscrit dans la continuité de son propre parcours professionnel et politique, elle qui a été élue provinciale pendant deux mandatures dans les rangs de l'Union calédonienne.

« *A*ccompagner les gens, les aider à travers mes compétences, c'est ce que j'ai toujours fait ! » : depuis les dernières élections provinciales, Angy Boehe a quitté la vie politique pour se lancer dans une nouvelle activité, celle de « *coach en développement personnel* ». Elle propose un accompagnement à la création d'activité à ceux qui souhaitent se mettre à leur compte. A ceux et surtout à celles qui comme elles, se doivent de concilier activité professionnelle et vie familiale, avec de jeunes enfants. « *Mon objectif, en changeant de vie, était aussi d'avoir plus de temps à consacrer à mes deux fils.* »

Dans ce nouveau défi, la jeune femme met à profit toute son expérience professionnelle, celle de professeur de langue ajië et d'assistante de recherche en langues et cultures régionales à l'Université de Nouvelle-Calédonie, comme celle de chargée de mission à la Direction de l'enseignement pour la mise en place de l'enseignement des langues et de la culture kanak. Elle a occupé ce poste pendant une année avant d'être appelée à rejoindre les rangs de l'Union calédonienne au sein de l'hémicycle provincial. « *Après deux mandatures, je constate que la collectivité met en place des dispositifs pour que les gens montent des projets, mais qu'il y a beaucoup d'échecs en raison du manque de suivi, du manque d'accompagnement...* »

Grâce aux nouvelles technologies

Afin d'offrir un service de qualité, Angy Boehe a choisi de se former. En ligne. « *Je me suis d'abord formée au*



Maman de deux jeunes enfants, Angy Boehe, a choisi de laisser la vie politique pour se tourner vers une nouvelle activité, le coaching professionnel. Internet, qui lui a permis de se former, lui permet aujourd'hui d'être en lien avec ses stagiaires où qu'ils se trouvent et aussi de se faire connaître. Ses deux blogs : Révèle ton potentiel d'entrepreneuse et langK-Ajië.

coaching professionnel, une formation qui n'existe pas ici. Puis au marketing et à la vente, toujours en ligne. Puis à la création de blog professionnel, afin de faire de la vente en ligne. Je sais ce que je cherche, je prends et je teste ! »

La jeune femme s'appuie sur son expérience personnelle, sur ses échecs et ses réussites pour enrichir le programme « *Entrepreneuse à succès en six mois chrono* » qu'elle propose désormais. La première « *promotion* » a démarré au mois d'octobre, avec neuf personnes. « *C'est une formation qui s'adresse à des femmes entre 20 et 55 ans. Plusieurs d'entre elles élèvent, comme moi, leurs enfants seules. Ce n'est pas facile d'exercer un travail salarié dans ce cadre-là.* »

Les échanges se font par les réseaux, avec en plus un rendez-vous individuel mensuel en face à face, dans le « *monde réel* », et un atelier commun une fois par mois. « *L'idée est de développer la solidarité entre les membres du*

groupe, dans la perspective de créer un groupe d'entrepreneuses solidaires. »

Travailler sur ses forces et ses faiblesses

Le premier mois est dédié à un travail sur soi-même, il vise à préparer chacun à adopter un nouvel état d'esprit. « *On travaille sur ses forces et ses faiblesses. L'idée est aussi de définir son propre potentiel, de ne pas juste copier ce que font les autres...* » Lors du deuxième mois, chaque personne est invitée à identifier trois idées d'activité. « *Chacun met en place ses objectifs stratégiques. Il faut commencer par l'activité la plus évidente et envisager ensuite comment on peut se diversifier.* » Le troisième mois correspond à l'étape de la prospection. « *On voit comment on procède pour intéresser de potentiels clients à travers ses publications sur les réseaux sociaux, comment on place son autorité dans son domaine.* »



Angy Boeche n'oublie pas les langues kanak qu'elle a longtemps étudiées et en particulier le ajië, sa langue maternelle. Elle conçoit des outils pédagogiques à destination des enfants qu'elle présentait à la dernière fête communale de Waa Wi Luu.

Le challenge est ensuite de transformer les « prospects » en clients. Pendant le quatrième mois, les entrepreneuses ont commencé à créer des produits. « On essaie de mettre en ligne un produit-phare. Pour une couturière par exemple, on choisit un type de robe qui devient en quelque sorte sa marque de fabrique. » C'est aussi pendant cette période que l'entrepreneuse peut se tourner vers l'Adie pour acquérir du petit matériel.

Les projets ne relèvent pas tous de la création artistique ou d'une activité manuelle, il y a également des offres de service.

Gestion des finances

« Pendant le cinquième mois, le programme est de créer son entreprise. Je leur conseille de commencer avec une patente. Je ne les incite pas à la prendre avant car il faut qu'elles aient déjà réalisé des ventes. Au cinquième mois, il faut que les ventes explosent ! On se donne des chiffres d'affaires à atteindre. » La formatrice apporte également toutes les informations concernant les obligations liées à la patente comme le Ruamm et quelques règles de comptabilité. « Je leur donne de petits conseils sur la gestion de leurs finances. La gestion de l'argent, c'est l'un des points que l'on maîtrise le moins bien généralement. Je leur conseille notamment de conserver une partie de leurs gains pour réinvestir, 30% de leurs recettes. » Le sixième mois est consacré à poursuivre et à améliorer les ventes. « J'ai moi-même suivi le même parcours de création d'entreprise. Lorsqu'il a fallu déterminer trois idées, après coa-

ching professionnel, il y avait en deuxième position un travail sur les langues kanak, qui est mon domaine de formation initial. Je ne pouvais pas passer à côté de cela. »

Expliquer ce virage professionnel

À la fête communale de Waa Wi Luu (Houailou), Angy Boeche présentait ainsi sur son stand les outils pédagogiques qu'elle a créés pour l'apprentissage du ajië et qu'elle proposait à la vente. Des outils plus particulièrement destinés aux enfants. « J'ai remarqué lors des réunions familiales, lors des grandes coutumes, les grandes manifestations, que parmi les enfants, mes fils sont souvent les seuls à s'exprimer en ajië. Si on n'y travaille pas, la langue va disparaître... » Ses outils pédagogiques, grammaire, fiche sur les animaux, abécédaire ont-ils eu du succès dans sa commune ? « L'accueil a été mitigé. Mais pour moi, c'était important de faire connaître mon travail, d'expliquer le virage que j'ai pris. »

La langue ajië est aussi au centre de l'un des deux blogs lancés par Angy, l'autre étant un blog de coaching. Sur son blog, elle publie des textes en langue, avec une version écrite et une version audio. Des textes qui sont parfois ses propres créations comme le conte à retrouver dans notre rubrique dédiée aux langues, en page 36.

Pour faire avancer le pays, Angy Boeche est convaincue qu'il est important d'innover. Et elle montre l'exemple ! ■

En kiosque

Le magazine Le Pays est vendu en kiosque à Nouméa chez les dépositaires suivants :

Ah l'encrier

(centre commercial Kenu In)

Librairie de Michel Ange

(Motor-Pool)

Cyber Presse

(6^e km centre commercial Bellevie)

Céleste

(rue Anatole France, centre-ville)

Johnston distribution

(Casino Johnston)

Intercal

(Pont des français)

La Coulée Yattoo

(Pont des Français)

Boule et Bill

(rue Clémenceau, centre-ville)

Tabac du Moana

(Moana center, centre-ville)

Tabac

(Koutio)

Librairie Charlemagne

(Bourail)

SARL Six Tina Market

(Tina)

SCIE Magenta

(Leader Price Magenta)

Shell Victoire

Super Auteuil

Multibazar

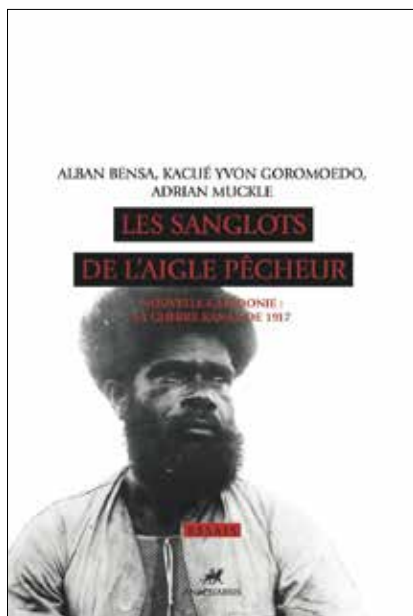
(Boulouparis)

Caledolivres

(rue J. Jaurès, Nouméa)

Kacué Goromoedo, un érudit kanak

Depuis l'Hexagone, l'ethnologue Alban Bensa a rendu un hommage appuyé à Kacué Yvon Goromoedo, décédé dans sa tribu de Tiaoué à Koohnê le 19 avril, avec lequel il avait collaboré quinze années durant. Un hommage qui a été lu pendant les obsèques. Extraits.



Kacué Goromoedo était notamment l'un des co-auteurs du livre « Les sanglots de l'aigle pêcheur ».

« C'est sur les conseils de Joseph Goromido, après la mort de son père Antoine, que j'ai contacté Kacué pour lui proposer de poursuivre ensemble la transcription, la traduction et aussi la collecte des jèmââ, tãgädé, ténô, popai entreprises par le linguiste Jean-Claude Rivierre puis moi-même, depuis alors déjà plus de trente ans. Kacué a d'autant plus facilement répondu à cette demande qu'il avait été lui-même l'élève de Jean-Claude Rivierre en 1986 lors des stages de langue paicî organisés par la Région nord. C'est là qu'il avait appris à écrire et lire le paicî, là qu'il avait compris que le réapprentis-

sage de sa langue maternelle pouvait prendre une tournure plus rigoureuse, plus scientifique. Kacué racontait en effet avoir perdu, lors de ses années au séminaire de Paita, l'usage du paicî, les Kanak ayant alors l'interdiction de parler leur langue. Avec le dictionnaire paicî de Jean-Claude Rivierre, il s'est mis à travailler seul. Il s'est constitué une importante bibliothèque en se rendant régulièrement dans les librairies de Nouméa. Quand je l'ai rencontré, il était impatient de se mettre au travail avec des chercheurs. C'est alors qu'a pris naissance une collaboration méticuleuse à partir d'enregistrements anciens et nouveaux ou de transcriptions transmises par Jean-Claude Rivierre. Il a été nommé académicien du paicî de

l'aire coutumière et professeur de paicî au collège de Koohnê.

Nous avons commencé, en 2007, à préparer ce qui allait devenir, avec la collaboration de l'historien néo-zélandais Adrian Muckle, le livre *Les sanglots de l'aigle pêcheur. Nouvelle-Calédonie : la Guerre kanak de 1917*, paru en 2015, publication financée par l'Académie des Langues Kanak.

Pour mener à bien ce travail, Kacué est venu quatre fois en France, pays lointain qu'il découvrit alors en touriste curieux de tout.

Sa modestie alliée à une énorme puissance de travail intellectuel, son souci de l'exactitude linguistique et sa passion en retour pour l'histoire de l'Océanie et du monde, le placent au rang des érudits kanak qui, comme le dit Déwé Görödé, ont su garder l'espoir sous la cendre des conques. Merci à toi Kacué ! » ■

Un exemple

Dans un communiqué, le président de la province Nord Paul Néaoutyine a lui aussi rendu hommage à Kacué Goromoedo, saluant l'homme humble, simple et discret qui toute sa vie a poursuivi avec constance un unique objectif : celui de promouvoir et défendre sa culture et l'amour de sa langue. « *Homme de conviction, il portait en lui la revendication d'indépendance avec passion* » ajoute Paul Néaoutyine qui adresse ses condoléances, en son nom et celui des élus de la province Nord, à sa famille et à son clan.

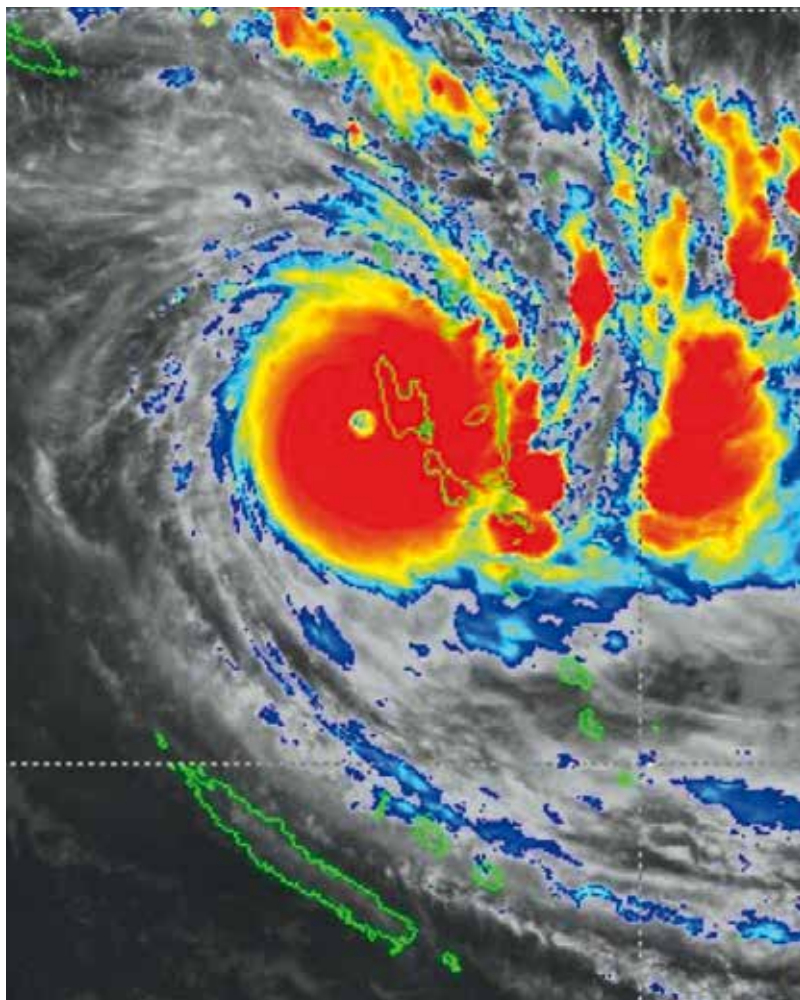
Des dauphins à Strasbourg ?

Les émissions de gaz à effet de serre ont diminué de façon drastique dans les grandes régions industrielles en raison de la pandémie du Covid-19. Les eaux de Venise ont même retrouvé leur transparence depuis le confinement. Et des dauphins ont été vus à Strasbourg. Cette dernière information ayant été diffusée le 1^{er} avril, il est permis de douter de sa véracité...



Harold, un cyclone de catégorie 5 dans le Pacifique

Dans les médias, la pandémie mondiale a occulté le drame vécu début avril dans le Pacifique avec le passage du cyclone « *très intense* » Harold. La crise sanitaire a également compliqué les opérations de secours au Vanuatu, l'un des rares pays de la planète indemne de Covid-19.



Baptisé le 2 avril, Harold devient rapidement un cyclone tropical. Aux îles Salomon, il emporte au moins 28 passagers d'un ferry affrété pour ramener chez eux des gens dans le cadre de la lutte contre le Covid-19. Ces personnes ont disparu en mer après avoir été emportées par-dessus bord. Avec des vents atteignant 160 km/h, le cyclone a arraché des arbres et endommagé des habitations avant de s'éloigner en direction du Vanuatu.

Après avoir stagné 36 heures à l'ouest de Santo, il se renforce et devient un cyclone tropical très intense, frappant

le sud de Santo puis l'île de Pentecost et Ambrym à son maximum d'intensité. Il est toujours un phénomène très intense lorsqu'il touche Fidji le 8 avril puis les îles de Tonga le 9 avril.

Aide d'urgence

Le 9 avril, plus de deux tonnes de matériel d'urgence quittent la Nouvelle-Calédonie à bord d'un avion militaire, essentiellement des tentes, des kits de cuisine ou des jerricans d'eau issus du stock régional entreposé par le gouvernement français à Nouméa, dans



les locaux de la Croix-Rouge dans le cadre de l'accord Franz (France-Australie-Nouvelle-Zélande). Cet accord vise à apporter une aide coordonnée aux pays insulaires du Pacifique sud en cas de catastrophe.

Des mesures drastiques de désinfection de l'avion Casa sont opérées et le matériel déchargé sur le tarmac de l'aéroport de Port-Vila en évitant tout contact entre les membres de l'équipage et le personnel local. Vanuatu, qui est l'un des rares pays du monde exempt de Covid-19 entend bien conserver ce statut.

Une aide de 10 millions est par ailleurs accordée au Vanuatu par le gouvernement de Nouvelle-Calédonie. Selon la responsable de la Croix-Rouge au Vanuatu, Jacqueline de Gaillande citée par NC1ère, 80% de la population ont perdu leur habitation dans la province où se trouve Luganville sur l'île de Santo, et 60% des écoles sont détruites.

A destination de Fidji, 5,5 tonnes de matériel humanitaire ont été expédiées à bord d'un avion de Fiji Airways, qui avait ramené à Nouméa des voyageurs métropolitains et calédoniens bloqués dans l'archipel fidjien en raison de l'épidémie de Covid-19. ■

Curu ya pwêê kwé na Nénoâ mâ Awi

Tèi mâ dèxâ nédaa, curu böri tânéxâi na Nénoâ mâ Awi êrê,
curu yè vi na ka ya pwêê kwé.
Böri Awi wè bwè ka yari rai Nénoâ
Ëi, Curu böri tō tōmâ,
na böri pè rha poyo na Nénoâ,
Cèki ya pwêê kwé xara.
Curu böri vi, curu böri pwa rō mwâ i gèè i ru.
Na dö pwa auu na pwêê kwé i gèè,
Na böri vi rua na Nénoâ rō pû kèè ré, na èè rua rōi na pwêê kwé.
Na böri êrê yè Awi êrê :
« Bwè-ré, yùu rua mi poyo ré cèki gö ya pwêê kwé xara »

Na böri yùu rua iri poyo,
Na böri rhavû ki ya na Nénoâ,
Na böri cèi vi na Awi,
Curu böri ya, curu böri ya mâ ya rōi.
Na böri êrê na Nénoâ :

« Na wè pâri ! »

Aè, bwè-a Awi na dè bâ yabéré rua wa Nénoâ,
Na böri a kâyi rîa auu ö iri poyo na Nénoâ,
Na böri vi rîa na poyo mâ dö tii rō pèrêmè Awi,
Na böri dö yōi rua mērê tââ ré na Awi,
Na böri dö örō ko Nénoâ,
Na böri cêè rîa mâ waa kê ya vè tââ mērê Awi,
Na böri êrê yè-é :

« Cowa, cowa, cowa ki tââ ii, wè na yè pwêê na gèè »

Na böri dè bâ tââ na bwè a, na dö pèi auu na pèrêmè é,
na böri rhâmâ na Nénoâ mâ ya mi deewi xéré mâ cèrii nèmè é, mâ
mèari-e.

Curu böri wa cèki curu vîamwârâ tē,
Na böri êrê vè yari na Nénoâ yè Awi êrê :

« Awi, töpwêê na ki göru pwa rō ûmwâ,
Gè bö êrê yè pevaa êrê na kùè pèrêmè i na rha möxé,
Gè tō pwêê ? »

Na dö bara auu na Nénoâ ki yōjimââ é na Pevaa.

Curu böri wè viru mâ pwa rō wêmwâ xi-ru,
Na böri wè cowa raa ré na vi yewaa nyâ...

Aè vi yewaa vèri kâ böömè ré na gèi, gè tânéxâi yé :

Na ya Nénoâ na Pevaa ra ?

Nénoâ et Awi à la cueillette de pommes lianes !

Un jour, Nénoâ et Awi décidèrent d'aller cueillir des pommes lianes.
Awi est la petite soeur de Nénoâ.

Pendant qu'ils se préparaient, Nénoâ attrapa une sagaie, afin de s'en servir pour la cueillette,

Les deux enfants s'en allèrent et arrivèrent chez leur grand-mère

Effectivement, il y en avait des pommes lianes chez grand-mère

Nénoâ grimpa alors sur l'arbre sur lequel rampaient les (lianes) de pommes lianes

Puis il dit à Awi :

« Petite sœur, passe-moi la sagaie pour que je puisse cueillir les pommes lianes »

Awi lui tendit la sagaie,

Nénoâ commença sa cueillette,

Tandis qu'Awi réceptionnait les fruits

Ils cueillirent encore et encore jusqu'à ce qu'ils aient fini

Nénoâ s'exclama alors :

« C'est suffisant ! »

Pendant, ce temps là, Awi regardait toujours en l'air.

C'est à ce même instant que Nénoâ lâcha la sagaie !

La sagaie descendit et se logea sur le front de Awi.

Awi éclata d'un sanglot de la mort !

Nénoâ prit peur !

Il sauta de l'arbre et essaya de calmer Awi.

Il lui dit alors :

« Arrête, arrête, arrête de pleurer sinon grand-mère va t'entendre ! »

Awi sanglotait toujours car son front lui faisait trop mal.

Nénoâ courut alors cueillir un de leur médicament, frotta le front de sa sœur et la consola.

Puis ils se préparèrent à s'en retourner chez eux.

Alors Nénoâ dit à Awi :

« Awi écoute ! Quand on sera rentrés à la maison,

Tu diras à papa que c'est une crevette qui t'a pincé le front,
T'as entendu ? »

Nénoâ avait trop peur que son père ne l'astique.

Ils s'en allèrent et arrivèrent à la maison.

Et c'est là que se termine mon histoire...

A toi de raconter la suite, alors qu'en penses-tu ? Nénoâ s'est-il fait corriger ? Leur père a-t-il eu pitié de lui et de sa sœur ?

Écris la suite...

Textes en ajië et en français écrits par Angy Boehe - Version audio à consulter sur le blog langK-Ajië



Coudre un masque à plis

(selon les recommandations AFNOR du 27/3/2020)
adapté au personnel non-soignant

Matériel

- Un carré de tissu 100% coton de 20 cm sur 20 cm pour l'extérieur
- Un carré de tissu 100% coton de 20 cm sur 20 cm pour l'intérieur (la marge d'un centimètre pour les coutures est incluse)
- Fil assorti
- 2 fois 35 cm d'élastique plat souple, ou 80 cm de ruban d'un centimètre de large (attache sur la tête)
- 2 fois 20 cm d'élastique plat souple (attache derrière les oreilles)

Mode d'emploi

1. Découper le patron
2. Marquer les repères sur le tissu qui sera à l'extérieur.
3. Poser les deux tissus envers contre envers et surfiler les 4 bords avec les deux épaisseurs de tissu ensemble à l'aide d'un point zigzag.
4. Marquer les plis au fer comme indiqué sur le patron : A1 sur A2 et B1 sur B2. Les deux plis se touchent au milieu de l'envers, c'est normal. On ne les coud pas en place pour l'instant.

5. Faire un rentré de 1,2 cm sur l'envers au niveau du haut et du bas du masque.
6. Nous allons maintenant coudre les liens.

Il y a deux possibilités :

- Soit une attache derrière les oreilles avec un élastique plat. On place alors un élastique de 20 cm en haut et en bas d'un même côté. Pareil avec l'autre morceau d'élastique de l'autre côté.
- Soit une attache sur la tête (avec un élastique plat ou des liens) : placer l'élastique de 35 cm de haut du côté gauche puis du côté droit. Refaire pareil en bas.

Selon ce que vous aurez choisi, rentrer l'élastique d'un centimètre à l'intérieur du pli formé à l'étape 4. Coudre les côtés au plus près du bord, et le repli à 1 cm du bord. L'élastique est donc maintenu dans la couture.

7. Refaire un point zigzag à 1 cm du bord du côté pour renforcer la couture.
8. Épingler les plis en place. Si besoin, redonner un coup de fer pour qu'ils soient bien à plat. Coudre chaque côté à 1 cm du bord.

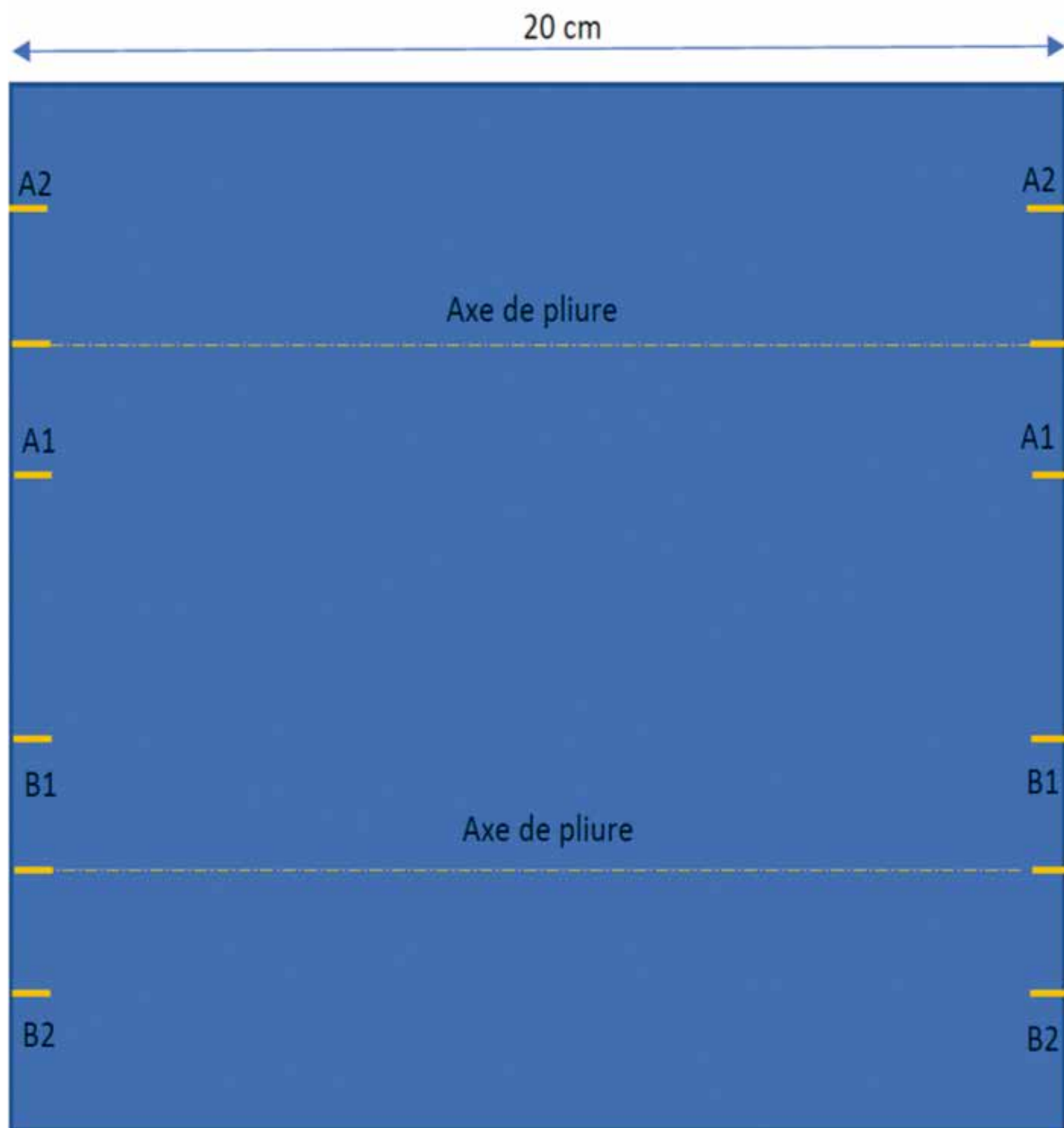
Les masques réalisés à partir de ce tutoriel ne sont pas destinés à la vente.



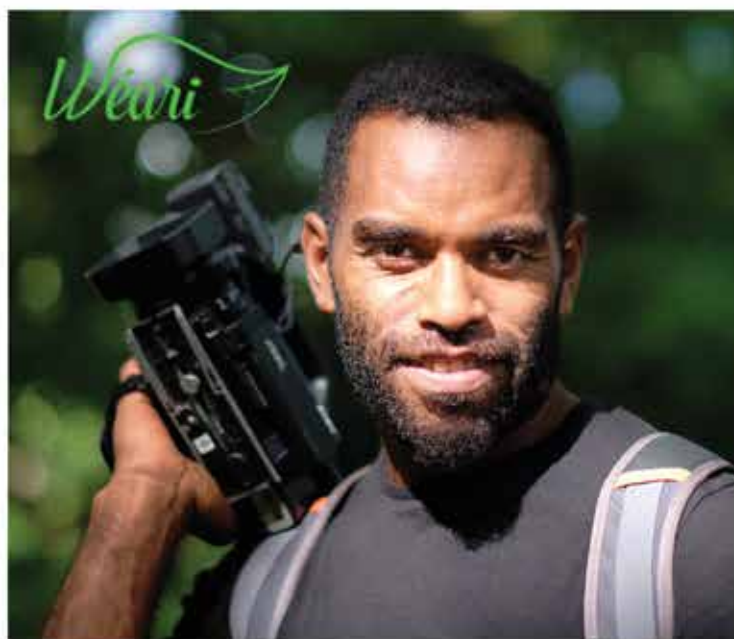
Recommandations

- Avant de mettre un masque, se laver les mains à l'eau et au savon.
- Appliquer le masque de façon à recouvrir le nez et la bouche et l'ajuster au mieux au visage.
- Évitez de le toucher lorsqu'il est en place.
- Lorsqu'il s'humidifie, le remplacer par un autre masque.
- Pour le retirer, ne pas toucher l'avant du masque.
- Le mettre dans un sac fermé avant de le laver pendant au moins 30 minutes à 60°.

Patron de masque barrière à plis



Les magazines du samedi, à 19h sur



En replay sur  caledonia.nc

n°10  n°22  n°17 



KONIAMBO NICKEL

INNOVANTS
ENGAGÉS
PERFORMANTS
DURABLES

REJOIGNEZ-NOUS!



www.koniambonickel.nc | 